

Cours d'histoire de l'Église

4 jeudis, de 17h à 18h45

5 mars 2026 : l'Église naissante, diffusion dans la persécution, premiers penseurs, institutions, liberté de l'Église, premiers conciles et séparations

12 mars : le monachisme, l'évangélisation de l'Europe, les tensions avec l'Orient, le Grand Schisme, les croisades, l'inquisition,

19 mars : l'Église et les princes, les prémices de la Réforme, les « guerres de religion », la contre-Réforme, la seconde évangélisation de l'Asie, l'évangélisation du Nouveau Monde, le gallicanisme et le jansénisme

26 mars : la Révolution française, l'Église au XIX^e siècle, l'Église en Belgique.

Difficulté de faire l'histoire, étant donné la complexité des faits et la grande distance culturelle avec laquelle on les considère. Même en ne disant rien de faux on peut complètement déformer la perception d'une réalité. Ex du film Amen.

Quelle histoire vais-je faire? Je ne saurais me départir de mon engagement de foi. Il n'y a pas d'histoire neutre. Ce qu'il faut c'est compléter sans cesse son point de vue. Je ferai l'effort de ne pas être tendancieux, de ne pas cacher ce qui dérange. Et quand il y a moyen je donnerai des chiffres, qui permettent de vérifier qu'on n'a pas oublié une partie de la réalité (ex. de l'Inquisition, de la christianisation, etc.)

Problème des témoins : des témoins chrétiens sont-ils objectifs? Des témoins non-chrétiens peuvent-ils s'être intéressé à une réalité marginale? Ne pas faire de l'histoire à la Michel Onfray!

Les premiers siècles

Auteurs : Jean-Marie Salamito, Simon Légasse, Jean Daniélou, Henri-Irénée Marrou, Jean-Marie Sevrin (gnose), Daniel Marguerat, etc.

Première prédication. Formes de prière. Discipline ecclésiale. Attente eschatologique.

La Pentecôte. Le kérygme (cf. les discours de Pierre dans les Actes) et l'appel à la conversion + l'enseignement des apôtres à partir de ce qu'ils ont appris auprès de Jésus. Le kérygme, en s'enrichissant des controverses, deviendra le credo. L'enseignement des apôtres est à la base de la Tradition : « je vous ai transmis ce que j'ai moi-même reçu » (1Co 15,3)

La prière : au temple lorsqu'on est à Jérusalem (ex. de Pierre et Paul à l'heure de la prière de la 9^e heure, Ac 3,1). À la maison, à la synagogue. Place de la fraction du pain (premier nom de l'eucharistie). Importance de la prière des psaumes dans la prière juive. Importance de la louange, et de la supplication (cf. Actes).

Attente eschatologique : la parousie pour cette génération.

Pratique du partage intense ~ conception des biens passagers vs les biens éternels. Est-ce la cause de la gêne de la communauté de Jérusalem racontée dans Ac et 2 Co ?

Rôle des Douze, appelés rapidement apôtres, garants de la validité de la mission (cf. Pierre et Jean derrière les missionnaires à Samarie (Ac 8,14), Barnabé envoyé après les missionnaires pour la fondation de l'Église d'Antioche en 38 (Ac 11,22)). Les apôtres s'adjoignent des membres au-delà du groupe des 12 : Barnabé, Paul.

L'annonce que Jésus est le Christ touche d'abord les juifs, par la synagogue, mais s'étend rapidement aux non-juifs (païens) (épisode de Corneille, Ac 10, mission de Paul chassé de la synagogue). ⇒ faut-il leur imposer de devenir juif d'abord ? Non (Concile de Jérusalem, v.50, Ac 15).

Des juifs chrétiens à Rome dès 40. Tacite raconte que Claude «expulsa les juifs de Rome du fait de leurs troubles constants à l'instigation de Chrestus» (Simon Légasse, in Histoire du christianisme, t.1, p.174). Suétone estime que ce Chrestus est un agitateur. Cela peut être des querelles entre synagogues ayant accueilli le christianisme naissant et d'autres (50 000 juifs vivent à Rome à l'époque). Cela correspond à Ac 18,2 (Priscille et Aquila) sauf pour l'ampleur du phénomène : sans doute seulement certains chefs furent exclus, selon Dion Cassus (fin II^e début III^e s.)¹. Il y a donc déjà une communauté judéo-chrétienne à Rome en 41, au début du règne de Claude.

Autour de 50, cette communauté comprend aussi d'anciens païens (p.175), d'après la façon dont Paul leur écrit. Marc explique aux Romains des coutumes juives, mais Clément de Rome manifeste des connaissances juives extrabibliques.

Pierre à Rome : sûrement arrivé après la lettre aux Romains, qui ne le mentionne pas, donc après 58. Son martyre est attesté par Clément de Rome (v. 96). Ignace d'Antioche y fait allusion avant 110. Puis Denys de Corinthe vers 170. On le date entre 64 et 68.

Paul arrive à Rome vers 61. Denys place son martyre proche de celui de Pierre. Ignace les mentionne ensemble.

¹ Dion Cassus, historien et homme politique romain d'expression grecque, né vers 163, mort vers 235.

Rapports avec les juifs au I^{er} siècle.

Le 29 août 70, les légionnaires de Titus terminent un long siège de Jérusalem en incendiant le second temple. Le mouvement pharisien résiste et supplée aux institutions juives détruites et imprime son orthodoxie à la mosaïque juive qui existait jusqu'alors. (Daniel Marguerat, 206). On exclut les marginaux, les *minim*, à commencer par les chrétiens, les *nots-trim*, «Nazaréens».

À Jérusalem, Jacques le «frère du Seigneur» avait été lapidé en 62. Mais une succession d'évêques hébreux a lieu jusqu'au siège d'Hadrien en 135 et l'exclusion des juifs de la ville. À partir de 132 ils sont persécutés durement par le chef juif rebelle Simon Bar Kokhba (source : S. Justin de Napolouse).

La prière liturgique des 18 bénédictions quotidiennes inclut à partir de 85-95 une malédiction sur les apostats, spécialement les «nazaréens». Fin I^{er} siècle, des mesures sont prises du côté juif contre les hérétiques, avant tout les chrétiens. D'autre part, la mission chrétienne remporte un succès chez les Grecs ⇒ essor de l'helleno-christianisme. Le judéo-christianisme subsiste mais de plus en plus marginalement.

Les courants formés par Paul, y compris ce qu'on lit dans Luc-Actes, la tradition de Pierre et celle de Mathieu n'ont pas de mal à s'unir, avec aussi la tradition de Jean. C'est la «grande Église» du II^e siècle, structurée par l'épiscopat. Elle fixe également les formules de credo qui nous sont parvenues (d'autres plus anciennes dans les épîtres).

Rapports avec les Romains.

La persécution par Néron a commencé qqs mois après l'incendie de 64, probablement au printemps 65. Ensuite, le sort des chrétiens de Rome n'est pas clair. Domitien (81-96) a exilé et exécuté bien des gens, parmi lesquels on compte des chrétiens comme Flavius Clemens et sa femme Domitilla. «Le grief retenu contre eux était celui d'athéisme, un grief pour lequel beaucoup d'autres, qui s'étaient laissés entraîner dans les coutumes des Juifs, furent condamnés» (Dion Cassius).

Athéisme : s'écarter des cultes officiels qui structuraient la vie publique de l'Empire. Le particularisme juif, qui excluait tout culte païen, était admis par l'autorité romaine, sans doute en raison des bons services diplomatiques rendus avec l'Orient. Jusqu'en 66 un sacrifice pour l'empereur était offert quotidiennement au temple de Jérusalem (p.236). Il n'y eut que sous Hadrien que les juifs encoururent des brimades. Le christianisme ne put pas prétendre à l'ancienneté et au particularisme juif. Et le prosélytisme juif était tellement plus discret! Pour les païens, les chrétiens

avaient reniés les dieux de leurs ancêtres et de leurs cités, ce qui n'est pas du tout le cas des juifs (p.244). C'est un problème à la fois religieux et politique, doublé du refus d'offrir à l'effigie de l'empereur.

Il y avait aussi la haine populaire, nourrie par la dissidence du style de vie, une dissidence qui n'était pas obligatoire, liée à la coutume d'une nation (comme pour les juifs), mais choisie librement par conversion : donc un abandon volontaire de ses coutumes! «la pluie ne tombe pas, c'est la faute des chrétiens» avait entendu Augustin dans son jeune temps (la cité de Dieu II, 13)

Clément, en 96-98, évoque des «malheurs et calamités». La 1^{re} épître de Pierre évoque l'hostilité envers le christianisme. Ensuite aussi l'Apocalypse de saint Jean.

Ensuite, il doit y avoir une accalmie, car Irénée ne mentionne pas d'évêque de Rome martyr avant Télesphore, vers 137.

Hermas, vers 140-150, parle d'une communauté qui vient d'être persécutée et dont l'avenir est sombre. Il évoque les coups, la prison, la croix, les fauves. L'ambiance est aux brimades policières, dénonciations, quelques morts, l'hostilité populaire, çà et là des ébauches de pogroms (p.181).

Trajan, vers 112, répond à Pline qu'il ne faut pas pourchasser les chrétiens et ne traiter du cas que de ceux qui sont dénoncés non anonymement. Les empereurs tiennent à éviter des manifestations antichrétiennes violentes, mais être chrétien est passible de condamnation, conduisant à la mort. Cela dépendait du gouverneur, tolérant ou hostile.

Plus tard, à partir du milieu du 3^e siècle, l'autorité impériale décida par moment une persécution générale (Dèce et Dioclétien sont les plus connus).

Premiers pas de tradition apostolique. ministères

Quels sont les ministères au I^{er}-II^e siècles? Spécialement celui d'«ancien», presbytre, difficile à distinguer des évêques¹. Il y a aussi celui de docteur, et celui de prophète (Hermas donne des indications pour distinguer le vrai du faux). (p.182).

L'imposition des mains, qui est formalisée ensuite dans le sacrement de confirmation, est le geste de transmission de l'Esprit de Dieu (Ac 10,44;

¹ D'après Benoît XVI, *Ce qu'est le christianisme*, 2023, *presbuteros* est d'usage dans le monde judéo-chrétien, *episkopos* chez les chrétiens d'origine païenne (p.150).

Ac 19,4.6). 1Tm 5,22 montre que ce geste était aussi celui de la désignation d'anciens. Il sera formalisé dans le sacrement de l'ordination.

Les écrits

Lettres de Paul (de 50 à sa mort et même après), Évangiles qui synthétisent les récits écrits/oraux véhiculés dans les communautés (fin 60, début 70 pour Marc, 80-90 pour Matthieu et Luc, 90-100 pour Jean).

Autres lettres. Didachè (fin I^{er} s. ou début II^e). Plus tard, les écrits des pères apostoliques (Clément de Rome, Ignace d'Antioche († 113), Polycarpe de Smyrne († 155 ou 167)). Plus tard encore, les pères apologistes, comme Justin de Naplouse († v.165), Irénée de Lyon († 202), tous les deux martyrs, Tertullien († 220).

Les courants gnostiques et leurs productions littéraires.

La gnose, courant spirituel venu de Perse, considère que le monde ne vient pas de Dieu mais d'un principe mauvais. L'homme, d'origine divine, tombe dans le monde obscur et oublie son origine. Pour retourner à la lumière il a besoin de l'illumination par la gnose.

Les gnostiques, découvrant le christianisme naissant, vont l'assimiler à leur vision du monde : Jésus est l'illuminateur, il a transmis une connaissance secrète à ses apôtres et spécialement à Marie-Madeleine¹. Les Église gnostiques permettent d'être initiés à tout cela. La personne et les paroles de Jésus sont adaptées pour cadrer dans la doctrine. Ces groupes, fermement contestés par les premiers théologiens chrétiens (de saint Paul à Irénée de Lyon, Clément d'Alexandrie, Origène), produisent aussi des évangiles : de Thomas, de Marie, de Judas, Livre secret de Jean, etc. De là les prétendus secrets de l'Église sur Jésus (Dan Brown, Éric de Broqueville, etc.) Ces textes n'ont pas été acceptés dans le corpus des Écritures, ils sont devenus **apocryphes**, c'est-à-dire cachés. Il y a aussi d'autres apocryphes non-gnostiques, comme le protévangile de Jacques (III^e ou IV^e siècle).

Hermas attaque « la doctrine qui sépare la chair de l'esprit, tient la première pour "périssable" (c'est la négation de la résurrection) et déclare que les péchés de la chair n'atteignent pas l'esprit » (183, allusion à *Sim.* V,7,2). (les « similitudes » sont une partie du livre du Pasteur).

¹ Dont Jésus déclare dans l'évangile de Thomas qu'il va la faire mâle afin qu'elle puisse entrer dans le Royaume de Dieu.

Au centre de l'actuelle Turquie, Montanus fonde dans les années 160 une doctrine où il se présente comme le médium du Saint-Esprit, ultime prophète avant la fin du monde. Tertullien rejoindra les montanistes.

Des docteurs gnostiques comme Valentin ont séjourné à Rome dans la 1^{re} moitié du II^e siècle. **Marcion** arrive à Rome vers 140. Le judaïsme est pour lui les vieilles outres incompatibles avec l'évangile. Le Christ vient soustraire au mauvais dieu créateur la création qu'il accable. Il vient du ciel sans avoir connu de naissance ni de croissance. Pour se détacher du dieu créateur il faut renoncer à la procréation et à la consommation de viande.

Cela semble proche de la gnose mais reste sur le plan d'un dualisme historique, tandis que la gnose explique le mal et le salut à partir de la connaissance de mythes racontant un dualisme cosmologique. (185)

Le marcionisme semble disparu d'occident vers 250, mais il subsiste en orient des temples marcionites bénéficiaires de l'édit de Milan.

Extension du christianisme au II^e siècle. Les formules baptismales. La fixation progressive du canon des Écritures.

Le **canon** : Des listes de livres de foi acceptés dans les Églises. Ex du Canon de Muratori, fin II^e siècle. D'autant + qu'il faut se situer ÷ courants hétérodoxes et leurs doctrines (gnostiques et Marcion). ⇒ canon du Nouveau Testament.

Irénée, dans l'Adv (3,11,8) fixe le nombre d'évangiles à 4.

Des livres entrent tardivement dans le canon : la lettre aux hébreux, de la fin du 1^{er} siècle, n'entre définitivement qu'au 4^e dans les canons occidentaux, bien qu'elle est citée dès Clément de Rome. La lettre est reçue tôt dans les Églises d'Orient. C'est l'inverse pour l'Apocalypse, de la même époque, déjà présente dans le canon de Muratori (avec l'apocalypse de Pierre, que l'auteur dit refusée par certains) mais soupçonnée en Orient d'appuyer le montanisme, via le millénarisme et l'attente d'une nouvelle effusion de l'Esprit.

Des textes contemporains de certains textes reçus n'ont pas été incorporés au NT. C'est le cas de la *Didachè*, à qui Irénée fait référence, qui date du tournant entre 1^{er} et 2^e siècle, puis fut perdue et retrouvée en 1873.

Les **formules de foi** : pour se situer au milieu des doctrines de toute sorte, par exemple Ignace d'Antioche aux Tralliens (110) qui se distancie de ceux qui prétendent que le Christ n'a souffert qu'en apparence (systématisé plus tard comme le docétisme) : « soyez donc sourds quand on vous parle d'autre chose que de Jésus-Christ, de la race de David, de Marie, qui est véritablement né, qui a mangé et qui a bu, qui a été véritablement persécuté sous Ponce Pilate, qui a été véritablement crucifié, et est mort, aux regards du ciel, de la terre et des enfers, qui est aussi véritablement ressuscité d'entre les morts. C'est son Père qui l'a ressuscité, et c'est lui aussi qui, à sa ressemblance,

nous ressuscitera en Jésus-Christ, nous qui croyons en lui, en dehors de qui nous n'avons pas la vie véritable » (*aux Tralliens IX,1-2*)

Chez Justin puis Irénée (*Démonstration de la prédication apostolique 6-7*) la construction trinitaire est claire. Ce n'est pas difficile de dater le symbole des apôtres de cette époque. Utilisé comme formule baptismale (*traditio et redditio* du symbole).

La situation du christianisme dans l'Empire romain aux II^e et III^e siècles.

À la fin du II^e siècle, la persécution s'atténue et l'Église peut se développer, bien qu'elle continue de vivre une existence précaire : « un voisin hargneux, un gouverneur hostile suffisaient à enclencher la procédure juridique habituelle »¹. Ainsi, au tout début du III^e siècle, sans doute sous la pression des intrigues et de l'animosité populaire, martyr d'Irénée de Lyon, Perpétue et Félicité à Carthage...

Calme sous Alexandre-Sévère (222-235) qui réservait une place à Jésus-Christ dans son oratoire à côté de ses dieux, et faisait graver sur les murs de son palais des sentences chrétiennes comme celle-ci : « Traitez les hommes comme vous voudriez qu'ils vous traitent » (Luc 6, 31).

Nouveaux martyrs sous son successeur Maximin le Thrace, qui l'avait fait assassiner, puis nouveau calme, au point qu'on se demande si l'empereur Philippe (244-249) n'était pas devenu chrétien.

Crise de l'empire, économique et politique, chaos, focalisation périodique sur les chrétiens comme coupables, dans un effort de réunir les citoyens autour de l'empereur et des dieux de Rome.

⇒ les grandes persécutions :

Dèce (meurtrier de Philippe. 250, appliquée sévèrement en Afrique mais plus mollement en Gaule. Origène est torturé, le pape Fabien est exécuté, Agathe en Sicile, Saturnin à Toulouse, Denis à Paris (à moins que ce ne soit plus tard); d'autres évêques parviennent à se cacher, comme Cyprien),

Valérien (257, visant à décapiter la hiérarchie chrétienne; édit de tolérance de Gallien en 260; Cyprien meurt de cette persécution, comme le diacre Laurent à Rome et le pape Sixte II) et Aurélien (qui proclame le culte du soleil).

¹ A.Daguet-Gagey, « Septime Sévère, un empereur persécuteur des chrétiens? », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 2004, pp.206-208.

Dioclétien (303-311) dont les victimes célèbres, parmi beaucoup d'anonymes, sont les papes Marcellin, Lucie de Syracuse, Agnès de Rome, Catherine d'Alexandrie, Victor de Marseille, Vincent de Saragosse,

D'autres événements ont lieu : par exemple, les martyrs du pape Félix I^{er} en 274, son successeur Eutychien en 283; Piat, missionnaire chrétien, est martyr à Tournai en 286.

La crise novatienne puis donatiste

Les persécutions font des morts. Et aussi beaucoup d'apostats. Comment les réconcilier? Le peut-on?

Dans le contexte de la persécution de Dèce commence à se poser le problème de la réintégration des lapsi et de la réaction de Novatien qui s'y oppose et accuse le pape Corneille de laxisme : pas de réintégration, quelle que soit la pénitence. ⇒ une église séparée, avec son clergé. Reprise quelques décennies plus tard par :

Le donatisme ~ refus de validité des sacrements délivrés par les évêques lapsi sous Dioclétien. Les lapsi réintégrés peuvent-ils encore exercer le sacerdoce?

Aux adeptes de l'Église dissidente de Novation, Cyprien de Carthage affirme : hors de l'Église, point de salut! (Les sacrements des communautés schismatiques sont sans effet)

Le christianisme en Orient et Extrême-orient

Il faut chercher le premier roi chrétien à Édesse (royaume d'Osroène, = le nord de la Syrie/Irak, où on parlait syriaque (araméen) : 204, Abgar IX. Fondation de nombreux monastères et centre théologique important. Ce pays nous donne les premières églises, au III^e siècle.

Le sud de l'Arménie, qui fait du christianisme la religion de l'état en 301.

Plus à l'est, dans l'actuel Iran, les chaldéens ou «Église de l'Orient», Église qui se réclame de l'apôtre saint Thomas. Cette Église a compté un très grand nombre de fidèles. Son activité missionnaire est importante ⇒ évangélisation de l'Inde du sud (Église de Malabar) où on vénère la tombe de l'apôtre Thomas.

Le christianisme autorisé puis religion officielle : la christianisation de l'Empire aux IV^e et V^e siècle

En 313, Constantin signe l'édit de Milan, un édit de tolérance pour la partie occidentale de l'empire. Sa victoire en 324 sur Licinius, qui en Orient

s'en prenait aux chrétiens, étend dans tout l'empire la paix pour les chrétiens. Il choisit de faire de la petite ville de Byzance sa capitale : Constantinople, « ville de Constantin ». Certains voient dans la fondation de cette « deuxième Rome » le germe de la division ultérieure de l'Église. Il se fait baptiser sur son lit de mort en 337, au terme d'une vie parsemée de crimes.

L'empereur garde le titre traditionnel de « pontifex maximus », grand pontife, hérité de l'époque païenne. Il se considère comme « l'évêque du dehors ». Il fait des dons importants à l'Église, favorise la construction d'édifices ou en donne. Les communautés peuvent recevoir des legs, le clergé obtient un statut juridique.

L'empereur est saisi lorsqu'il y a des conflits dans l'Église, et entreprend de trancher certaines choses, comme la crise donatiste (qu'il remet au Concile d'Arles en 314)

Le sénat, l'élite restent attachés aux religions traditionnelles.

Les mœurs se christianisent-elles ? En 325 le dimanche devient jour férié. L'esclavage n'est pas aboli, mais l'affranchissement facilité. Un droit de visite est instauré dans les prisons. On met sur pied les premières institutions charitables (cf. Basile de Césarée, l'accueil du pèlerin à Ostie, les infirmiers d'Alexandrie, etc.) Basile, sur ses deniers, organise une véritable cité-secours, avec hôpital, école pour les orphelins, hospice pour les gens de passage, où les non-chrétiens et les juifs sont accueillis au même titre que les chrétiens.

Les pratiques demeurent brutales. L'exposition des enfants n'est pas encore abolie. En 390 Ambroise doit imposer à l'empereur Théodose de faire pénitence après qu'il avait fait massacrer 7000 personnes à Thessalonique, avant de pouvoir à nouveau participer à l'eucharistie.

L'ombre du martyr ne plane plus. On commence à voir des gens demander le baptême par opportunisme. Le carême apparaît, comme le temps de l'ultime préparation pour les catéchumènes. « Tu as du temps, car tu as une pénitence de quarante jours; excellente occasion de te dévêtir [de l'habit d'avarice, de débauche, d'impureté] et de te laver, puis de te revêtir et de revenir » dit Cyrille de Jérusalem (315-387) aux catéchumènes.

Vers 330 on se met à célébrer la naissance du Christ aux alentours du solstice d'hiver, à la place de la fête païenne du *Sol invictus*.

Le pèlerinage en Terre sainte devient une pratique courante. Cf. le journal de voyage d'Égérie, à la fin du IV^e siècle.

Chez nous, le diocèse de Tongres est créé au début du IV^e siècle, avec saint Servais comme premier évêque.

La crise arienne. Les premiers conciles œcuméniques. La crise nestorienne.

La foi chrétienne s'exprime avec les mots des cultures qu'elle rencontre. Au contact de la philosophie grecque, des théologiens essaient de rendre compte du contenu de la foi avec des concepts nouveaux. Cela pose des problèmes, spécialement au sujet de la foi trinitaire. Pour parler de la pré-existence du Fils, saint Jean utilise le terme *logos*. Les philosophes aussi utilisent ce terme. Pourront-ils aider à rendre compte du fait qu'il y a un seul Dieu et que pourtant on parle de Père et de Fils ?

Arius, un prêtre austère et estimé d'une paroisse d'Alexandrie, propose de dire, en se basant sur Pr 8,22, que seul le Père existe de toute éternité, et que le Fils a eu un commencement. Il vient du Père mais n'est pas exactement de même nature que lui. Il est lui-même une créature. En 318, Arius est excommunié par Alexandre, son évêque. Mais il a beaucoup de partisans, et a même composé des chansons pour défendre ses idées.

Quand Constantin vainqueur de Licinius est mis au courant des dissensions passionnées, il exhorte d'abord à passer au-dessus de ce qui lui semble une banale querelle de mots. Mais devant l'extension de la contestation il innove en convoquant les évêques de tout le monde chrétien. Il s'était déjà tenu des conciles locaux, régionaux, mais pour la première fois sont rassemblés tous les évêques, et c'est à l'invitation de l'empereur, à **Nicée** en 325. C'est le premier des 21 « conciles œcuméniques » que nous connaissons à ce jour.

Les évêques présents sont surtout ceux d'Orient, mais sur les près de 300 évêques sont quand-même venus Cécilien de Carthage (celui qui avait été mis en contestation par Donat), Nicaise de Die, Osius de Cordoue, conseiller de l'empereur, un Calabrais et 2 prêtres représentant l'évêque de Rome.

La doctrine d'Arius est condamnée, et les pères introduisent un nouveau terme pour évoquer la dignité du Fils par rapport au Père : *homoousios*, à la demande de l'empereur conseillé par Osius.

Les autres décisions du Concile :

- au sujet de la création d'un hospice dans chaque diocèse
- au sujet de la vie conjugale des prêtres, etc.

Quelques textes nous font connaître ce qui était demandé aux évêques et prêtres (et diacres) en matière de vie conjugale. Origène († 253) affirme que la continence est nécessaire pour le prêtre qui doit chaque jour intercéder pour le peuple de Dieu. Un concile local à Elvire (v.300 mais on ne sait pas si les textes dont nous disposons ne seraient pas d'un autre concile d'Elvire à la fin du IV^e siècle) puis le concile d'Arles (314) demandent que les évêques veillent à ce que prêtres et diacres n'aient pas de relations conjugales avec leurs épouses. On ne le dit pas comme une nouveauté mais comme un rappel¹ (cf. l'effet rétroactif évoqué). (La prétendue intervention de l'évêque Paphnuce semble être une fable postérieure). À Nicée, on demande que les seules femmes qui vivent avec évêque, prêtre ou diacre soient leur mère, leur sœur ou leur tante. En bref, on ordonne bien des hommes mariés, mais qui ne peuvent plus vivre le mariage après l'ordination. Des textes suivant du IV^e siècle (pape Sirice, concile de Carthage, Eusèbe de Césarée, etc.) rappellent cette exigence de continence.

Convoqué au sujet de l'arianisme, le Concile œcuménique de Nicée ne ramène pas la paix car la plupart des orientaux refusent « homoousios », qui n'est pas dans les Écritures. Athanase d'Alexandrie, évêque depuis 328, soutient Nicée que l'empereur Constance II ne soutient plus. Il est déposé par le Concile de Tyr puis déporté à Trèves (339).

Constance règne aussi sur l'occident à partir de 350. Des évêques nicéens, dont l'évêque de Rome Libère, Hilaire de Poitiers, Osius de Cordoue sont déportés en Orient. À la mort de Libère, même l'Église de Rome se divise pour l'élection de son successeur. 137 morts plus tard, Damase est élu (366).

Petit à petit le concept de « personne » évolue et on peut finalement dire : un seul Dieu en trois personnes (la querelle autour du Fils s'était étendue à l'Esprit, dont les ariens niaient qu'il fût Dieu. Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze écrivent des traités pour soutenir la divinité de Fils et de l'Esprit).

Un nouvel empereur, Théodose, opte pour la foi de Nicée et convoque pour l'Orient le concile de Constantinople (381) qui valide les décisions de Nicée et précise la dignité du Saint-Esprit, procédant du Père et recevant même honneur et même gloire que le Père et le Fils. En Occident, le concile d'Aquilée convoqué par l'empereur Gratien dépose des évêques ariens, comptant sur l'empereur pour appliquer la sentence.

(au VIII^e siècle, les latins ajouteront *Filioque*, brouille avec l'Orient!)

Mais l'arianisme était passé chez les peuples germaniques évangélisés par Wulfila, ordonné évêque par un des champions de l'arianisme : Eusèbe de Nicomédie. On n'en est pas quitte. Commodité de l'arianisme avec le pou-

¹ Jean Mercier, Célibat des prêtres..., p.36.

voir royal/impérial : à l'hypothèse d'un sous-dieu peut correspondre celle d'un sur-homme, comme une progression de dignités.

Rapidement se fait jour **une autre controverse**. Comment le Christ est-il à la fois Dieu et homme? Est-il un esprit divin dans un corps d'homme? (apollinarisme). C'est commode de penser ainsi, mais alors ce n'est pas l'homme tout entier, avec sa volonté, qui a été sauvé. Apollinaire († 390) est condamné. Pour autant, il semble que le terme « mère de Dieu » pour parler de Marie ne tient pas : elle n'est mère que de l'homme Jésus (Nestorius, évêque de Constantinople, tient cette position). Cyrille d'Alexandrie s'oppose à cette thèse et veut faire admettre à Nestorius qu'en Jésus la divinité et l'humanité sont unies en une seule nature. Nestorius et ses amis refusent. En 430 l'empereur Théodose II convoque un Concile à Éphèse pour l'année prochaine. Avant que le gros des amis de Nestorius ne soient arrivés, Cyrille fait voter un texte condamnant Nestorius et réhabilitant la *Théotokos*, dans la liesse populaire. Mais quand les autres évêques arrivent, Cyrille est lui aussi condamné.

Après bien des péripéties (brigandage d'Éphèse II en 449, où les Occidentaux, ne parlant pas le grec, sont rabroués), un nouveau concile est convoqué par un nouvel empereur, Marcien, qui a l'idée de faire présider le concile par l'évêque de Rome, Léon. Ce sera à Chalcédoine en 451. Léon envoie un légat et un texte, qui sera approuvé avec enthousiasme : le Christ est de même nature que le Père selon la divinité, de même nature que nous selon l'humanité, « deux natures, sans confusion ni changement, sans division ni séparation, [...] en une seule personne ou hypostase ».

Le Concile n'emporte pas l'adhésion et provoque un schisme. Les **monophysites** estiment que pour être fidèle à Cyrille on ne peut parler que d'une seule nature du Christ. Des Églises monophysites se détachent aux marges de l'empire, là où on veut également manifester son indépendance par rapport au pouvoir central grec. C'est en Égypte l'Église nationale de langue copte, en Syrie l'Église de langue syriaque, qui subsistent jusqu'à nous. Dans la région de Syrie, les chrétiens fidèles à Chalcédoine sont appelés « impériaux », c'est-à-dire « melkites ». Le monophysisme est adopté également par l'Église d'Arménie et par celle d'Éthiopie.

Les **nestoriens** estiment au contraire qu'on ne peut pas penser à une totale union des natures dans le Christ. En dehors de l'empire, le nestorianisme devient la position de l'Église de perse, qui envoie des missionnaires en Orient (Inde, Chine, Mongolie). En Inde, le christianisme est implanté dans le sud depuis au moins le V^e siècle, mais probablement avant. En Chine, le christianisme arrive au moins vers 630 (stèle de Xi'an, au

centre du pays, de 781, racontant les 150 premières années du christianisme en Chine).

Tandis que l'arianisme ne subsiste aujourd'hui qu'à travers une catéchèse lacunaire ou des théologiens peu soucieux d'orthodoxie, le monophysisme (coptes, Église arménienne) et le nestorianisme (Église assyrienne, Irak, Turquie) ont continué officiellement dans plusieurs Églises, quoiqu'il y ait eu sous Paul VI (1971) puis Jean-Paul II (1984) des déclarations de foi commune avec plusieurs Églises antéchalcedoniennes.

Le devenir des cultes païens.

Les rapports avec le judaïsme du IV^e au VI^e siècle.

L'édit de Milan a donné la liberté aux chrétiens tout en rappelant la liberté des autres cultes (cf. texte de Constantin en 324).

Comme il n'y a pas de séparation religion/État dans l'Antiquité, le pouvoir se mêle naturellement de **questions religieuses**. Soit au sujet de l'Église chrétienne, soit en matière d'autres cultes.

Ainsi, les empereurs s'immiscent dans le règlement des dissensions théologiques mais aussi disciplinaires.

- Répression de l'arianisme ou de la foi nicéenne, tour à tour.
- Des évêques trouvent commode d'en appeler à l'empereur pour régler le sort de mouvements considérés comme dissidents (cf. dans les années 380 l'affaire de l'évêque d'Avila, Priscillien, traîné devant l'empereur par 2 évêques espagnols qui l'accusent de manichéisme, et défendu sans succès par saint Martin (316-397); Priscillien passe pour être le premier chrétien exécuté par un pouvoir civil chrétien, en 385.)

Les **cultes païens** étaient en déclin bien avant l'édit de tolérance de Milan. Dès 260 on observe une nette diminution du nombre d'inscription votives offertes par des particuliers en l'honneur des divinités traditionnelles¹. L'empereur Julien (361-363) constate le recul de l'hellénisme face au christianisme. Il veut inverser la tendance en imitant les institutions charitables chrétiennes, qui sont pour lui la cause du succès du christianisme (la charité qui existe entre les chrétiens, le souci qu'ils ont des pauvres et des déshérités) ⇒ hospices pour les nécessiteux, couvents pour les vierges païennes.

¹ Jean-Marie Auwers, interview sur la chaîne *Foi et raison*, octobre 2022.

À part ce court intermède, au IV^e siècle, les empereurs édictent des lois de rigueur variable contre les adeptes des cultes anciens comme envers les « hérétiques ». Le pouvoir s'emploie à retirer son soutien aux cultes païens ou aux dissidences chrétiennes. Interdiction des sacrifices publics par la loi de Constance II, 353, retirée sous Julien puis interdiction des sacrifices sanglants en 381.

L'**édit de Thessalonique** de 380 (empereur Théodose) est destiné à pacifier Constantinople, où prospèrent les ariens. Contre ceux-ci il affirme que la religion des peuples de l'empire est celle du « pontife Damase » (l'évêque de Rome) et de « Pierre, l'évêque d'Alexandrie ». L'historiographie en a fait un temps le moment de l'établissement du christianisme comme religion d'État, mais c'est exagéré. Plus tard viennent d'autres édits, dont celui de 392, face à l'usurpateur Eugène, favorable aux païens : interdiction de toute forme de culte païen, public ou privé. Mais cela ne conduit pas à des conversions forcées, que l'Église n'aurait d'ailleurs pas accepté car cela aurait été des conversions de piètre qualité.

Un abandon progressif du paganisme, une continuité du judaïsme, des tensions locales.

Il y a parfois des actes de violence provenant de chrétiens eux-mêmes, à l'occasion d'émeutes. Il ne s'agit pas de persécutions, comme la propagande a pu le prétendre en généralisant des faits isolés, comme l'affaire Hypatie, devenue emblème de la lutte anticléricale. Cette philosophe néoplatonicienne fut victime de moines ambulanciers devenus émeutiers (415). Ces événements ne relèvent pas d'une stratégie mais d'une agitation sociale locale qui s'en prend à un groupe mal-aimé pour son influence¹.

Ainsi également l'affaire de Callinicon, l'ancienne Raqqah, où des moines incendient une synagogue et un sanctuaire de valentiniens, secte gnostique (388). L'évêque est condamné par l'empereur Théodose I^{er} à reconstruire à ses frais la synagogue. Mais Ambroise (339-397), l'évêque de Milan, capitale impériale, s'oppose à cette décision car, pour lui, contraindre un évêque à reconstruire une synagogue n'est pas une banale mesure d'ordre public, c'est intervenir dans la cause de Dieu. « Si sur des affaires financières, tu prends l'avis de tes comtes, combien est-il plus juste que, sur une affaire qui concerne la religion, tu prennes l'avis des prêtres du

¹ voir Marie-Françoise Baslez, *Histoire du christianisme magazine*, N°60, 2013. Hypatie, notamment, fut visée car tenue pour instigatrice des tensions entre le préfet Oreste et l'évêque d'Alexandrie, Cyrille, reflet tant des tensions sociales du temps que du caractère excessif de Cyrille.

Seigneur» (Lettre 74,27) NB : Ambroise ne dit pas qu'il faut détruire les synagogues, mais qu'on ne peut pas promouvoir leur reconstruction.

Cela fait suite aux troubles du bref règne de Julien (361-363) où plusieurs basiliques chrétiennes ont été incendiées par les juifs : à Damas deux, à Gaza, Ascalon, Beyrouth, plus l'incendie d'une basilique à Alexandrie par des païens et des juifs.

Le contexte est celui de tensions dans l'Église à cause du schisme arien, dans des lieux où la communauté juive est puissante (aussi à Rome, à Antioche). «Cependant, la violence chrétienne antijuive ne s'apparenta pas, au IV^e siècle, et pas davantage au début du V^e siècle, à une persécution; elle fut ponctuelle même si l'animosité des autorités ecclésiastiques nicéennes à l'égard des Juifs fut constante.»¹ On verra le jeune prêtre Jean Chrysostome (344-407) écrire un ardent traité contre les juifs, dans un contexte où certains de ses paroissiens sont attirés par la noblesse du culte de la synagogue.

Deux siècles plus tard, Grégoire le Grand (pape de 590 à 604) ordonne à l'évêque de Palerme de racheter aux juifs les synagogues de la ville saisies par les chrétiens pour en faire des églises. Il enjoint à l'évêque de Naples de donner aux juifs l'entière liberté de célébrer leurs fêtes traditionnelles.

Des temples païens sont occasionnellement détruits (serapeum d'Alexandrie en 389, Carthage en 399). L'effort missionnaire se porte sur les campagnes, où les missionnaires affrontent les cultes païens à leurs risques et périls, renversant les poteaux sacrés, détruisant ou convertissant les sanctuaires.

l'organisation de l'Église

Évêques. Le territoire sur lequel l'évêque exerce sa responsabilité est nommé diocèse, d'après le nom des circonscriptions territoriales de l'empire romain depuis Dioclétien. Notez le rôle spécial de l'évêque de la capitale d'une province, le « métropolitain » ou évêque métropolitain, qui peut réunir un **concile provincial**. Quelques sièges ont une importance supérieure encore : les 5 **patriarcats** (Rome, Alexandrie, Antioche, Constantinople², Jérusalem, érigé en 451 avec une partie du patriarcat d'Antioche).

¹ Emmanuel SOLER, «Les violences chrétiennes contre les synagogues dans l'Empire romain, pendant le conflit entre Théodose et l'usurpateur Maxime (386-388 apr. J.-C.)», *Semitica et classica*, vol.4, 2011, abstract

² Le pape Gélase (492-496) s'indigne que le siège de Constantinople revendique une primauté parmi les patriarcats en raison de la résidence de l'empereur. Il demande si Mi-

Leurs évêques interviennent dans de vastes régions pour convoquer des conciles, confirmer des évêques. Bien que le siège de **Rome** soit un parmi les patriarchats, on se met à faire appel à l'évêque de Rome dans les situations difficiles (Basile au sujet de Saint-Esprit, appel à Léon¹ à Éphèse II puis Chalcédoine, 451, où on dira « Pierre a parlé par Léon »).

La création de **paroisses** loin du centre épiscopal voit des prêtres s'éloigner du giron de l'évêque et devenir les premiers curés. Les sièges épiscopaux se multiplient (en Italie, on passe de 5 ou 6 en 300 à 50 en 400. En Gaule, de 22 en 314 à 70 en 400).

La naissance du monachisme et son extension.

Dès les origines du christianisme on voit des personnes appliquer la proposition faite par le Christ aux apôtres de « tout quitter pour le suivre » (Mt 19,27), renoncer à tout pour le Royaume (Mt 13,44). Cela prend la voie de l'ascétisme et de la chasteté. Des femmes choisissent aussi cette voie pour s'émanciper de la tutelle du mariage antique. Les vierges consacrées sont ± rattachées à l'évêque.

Avec la paix de l'Église vient un certain relâchement, dont beaucoup souffrent ⇒ en route pour le désert, afin de vivre une vie chrétienne plus fervente. Antoine (251-356), Pacôme (286-346) et sa sœur Marie posent les bases de ce style de vie, érémitique (Antoine) ou cénobitique (Pacôme, Marie).

Il y a souvent des excès (stylites, dendrites, reclus, brouteurs, adamites...). Basile de Césarée (329-379) écrit une règle, basée sur ce que le livre des Actes des apôtres dit de la première communauté de Jérusalem. Il insiste sur le souci des pauvres et l'obéissance à l'abbé. Parfois, une intégration excessive du platonisme conduit à dévaloriser le corps.

Saint Jérôme (349-420) propage la pratique en occident, non sans dévaloriser le mariage par rapport à la virginité. On lui doit d'avoir promu le goût des Écritures : « Ignorer les Écritures, c'est ignorer le Christ! » Saint Augustin (354-430) veut entraîner son clergé dans la vie monastique. Il écrit une règle assez générale qui inspirera nombre de communautés.

lan ou Trèves ont jamais revendiqué cela... L'émancipation de Rome comme siège apostolique vraiment libre et souverain est facilitée par l'absence d'un empereur.

¹ Léon le Grand, évêque de Rome de 440 à 461. Connu aussi pour avoir persuadé Attila (452) puis Genseric (455) de ne pas saccager Rome. Il fait rayonner le siège de Rome comme jamais auparavant. Il est un des premiers à se considérer vraiment comme successeur de Pierre. On tient de lui des sermons et des lettres.

Jean Cassien (360-435) importe en Occident le meilleur des pratiques monastiques d'Orient et fonde deux monastères à Marseille. De cette époque date aussi l'abbaye de Lérins (400).

Un siècle plus tard le monachisme explose en Irlande : saint Patrick (386-460), qui a séjourné à Lérins, sainte Brigitte d'Irlande (451-525), saint Brendan (484-578) puis saint Kevin (498-618). De là se répandra sur l'Europe (saint Colomban, 543-615). Les moines irlandais apporteront la coutume des monastères doubles, une communauté d'homme jumelée à une communauté de femme, toutes deux généralement sous la direction de l'abbesse, «comme Marie au milieu des apôtres» (cf. Ste Aldegonde à Maubeuge (630-684) au VII^e siècle; cf. aussi, près de chez nous, Jouarre (Ste Théodechilde), Laon ou Marchiennes, près de Douai (Ste Rictrude, veuve du comte de Douai, patronne de l'église de Bruyelle); Nivelles (Ste Gertrude, 626-659).

En parallèle de tout cela, Benoît de Nursie (480-547) entreprend de réformer la vie monastique en Italie et écrit la règle de saint Benoît, modèle d'équilibre de vie. La règle est souvent résumée par les deux mots *ora et labora*, prie et travaille! Elle instaure le vœu de stabilité, pour remédier au problème des *vagi*. L'abbé est maître spirituel et chef de communauté. Il est élu par les moines assemblés en chapitre.

Entrée dans le Moyen Âge

Justinien, naissance du droit canonique.

L'empereur Justinien (527-565) entreprend d'unifier le droit romain. Il s'intéresse beaucoup aux affaires ecclésiastiques, cherchant à unifier son empire dans la foi nicéenne. Soupçonnant le pape Silvere d'entente avec les Goths, et voulant lui imposer ses vues dans d'autres affaires, il le contraint à abdiquer quelques mois après son élection (537).

La christianisation des peuples germaniques, le cas des Francs et des Frisons.

Les peuples germaniques sont en partie évangélisés par des missionnaires ariens. Lorsqu'ils entrent dans l'empire romain, c'est avec cette altération de la foi catholique.

Quand Léon envoie son tome au concile de Chalcédoine, il y a 40 ans que les Wisigoths d'Alaric ont pris et saccagé Rome et Attila termine sa tour-

née en Gaule pour amener ses Huns à la porte de la ville. Saint Augustin meurt en 430 dans Hippone assiégée. En 476 l'empire romain d'occident tombe définitivement, dans le désintérêt général.

Les païens voient dans la prise de Rome de 410 une punition des dieux pour l'abandon de l'ancienne religion. Augustin tente de donner du sens à ce qui se passe en écrivant *La Cité de Dieu*. Des chrétiens se disent que c'est l'occasion de faire connaître l'Évangile à ces peuples¹.

Quand l'institution impériale tombe, ce sont souvent les évêques qui suppléent à l'administration, au ravitaillement.

En Occident le christianisme devient plus rural. Mamert, évêque de Vienne (V^e siècle), institue les Rogations, procession et prières pour la fécondité de la terre et des troupeaux.

Les Vandales ariens persécutent les catholiques africains. Dans nos régions aussi, l'arianisme conduit à des émeutes. Éleuthère, premier évêque de Tournai, en mourra en 531. Les Francs sont heureusement restés païens. À l'instigation de son épouse Clotilde, leur roi Clovis se fait baptiser catholique par saint Rémy à Reims à Noël, sans doute vers 496. Il y gagne le soutien des Gallo-Romains, nicéens et endurent la persécution des Burgondes et autres Wisigoths², et peut se rendre maître des autres tribus qui avaient envahi la Gaule. Clovis aurait eu comme catéchiste saint Vaast (†540).

Les troubles politiques du V^e siècle avaient mis ko l'Église que les disciples de saint Martin avaient implantée chez nous au IV^e s. Vaast, comme Médard ou Éleuthère, doivent réévangéliser nos régions. On rapporte que peu de temps après son ordination en tant qu'évêque d'Arras, il trouva une église envahie par les ronces et où habitait un loup (ou un ours selon les versions); il ordonna à l'animal de partir et de ne jamais revenir, et c'est ce qui arriva. Médard, Évêque de Noyon à l'époque de Vaast, puis aussi de Tournai à la mort d'Éleuthère. Courageux apôtre, sa générosité est sans limite, au point de venir en aide même aux paresseux. Géry (550-626) succède à Vaast à Cambrai et Arras et promeut le culte de saint Martin.

Depuis Rome, un grand pape, Grégoire le Grand, parvient, avec l'aide de la princesse Theodelinde, à amorcer le ralliement au catholicisme des Lombards ariens (v.590).

¹ Cf. OROSE, prêtre au Portugal, *Histoire contre les païens*, VII, 41.

² Voir la persécution par le roi wisigoth Euric en 470 par exemple.

Des moines irlandais fondent des monastères en Europe (Colomban, 540-615 → Luxeuil en 590, dans les Vosges, Bregenz au Lac de Constance, Bobbio en Italie du Nord; Kilian de Wurtzbourg, dans le nord de la Bavière, martyr avec 3 compagnons) tandis que des moines du sud montent dans nos régions et en Angleterre (Augustin de Cantorbéry envoyé de Rome par Grégoire le Grand. Plus tard, saint Amand, 589-676, d'Aquitaine, évangélise la Belgique, avec le statut d'évêque sans siège fixe). Les moines anglais qui évangélisent les Frisons peinent à y implanter des noyaux d'Église, qui seront bientôt balayés lorsque la puissance franque diminuera à la mort de Pépin de Herstal en 714 : la jeune chrétienté est détruite, les églises brûlées, les idoles redressées.

Saint Boniface (675-754) reprend l'évangélisation à partir de l'Angleterre à nouveau mais envoyé par le pape. Il évangélise une vaste région autour de la Bavière et du Rhin, avec l'appui de Pépin le Bref dont les troupes assurent l'ordre et la sécurité, et meurt martyr chez les Frisons à l'approche de ses 80 ans. C'est par les armes que Charlemagne achèvera l'évangélisation des Frisons 50 ans plus tard.

Chez nous, saint Landelin¹ (613 ou 635 — 15 juin 686), sainte Aldegonde² (630-684), Waudru et Vincent³.

¹ Né d'une famille noble à l'époque de saint Amand, Landelin est un jeune apprécié de tous, qui tombe dans la délinquance. Il change de vie au contact de l'évêque de Cambrai, Aubert, et part en pèlerinage à Rome (déjà!) De retour, il se demande ce que Dieu attend de lui. Serait-ce fonder une abbaye? Il retourne à Rome par Tours et Ligugé, sur les pas de saint Martin.

Le pape, soucieux de réévangéliser la Gaule et la Belgique, le renvoie avec cette mission, et deux compagnons : Adelin et Domitien. Ils arrivent à Lobbes, et tout en construisant la première abbaye ils missionnent dans les alentours. Puis ils fondent l'abbaye d'Aulne, celle de Wallers-en-Fagne et enfin celle de Crespin, où Landelin se retire en ermite. On le fête le 15 juin.

² Fille du gouverneur du Hainaut, elle s'oppose à un mariage arrangé et cherche à devenir religieuse. Elle entraîne sa sœur Waudru à la foi alors que celle-ci est déjà mariée à un grand propriétaire de la région, Madelgaire (qui deviendra Vincent de Soignies). Toutes deux se faisaient guider par un ermite du coin, un certain Ghislain, qui attirait beaucoup de personnes au Christ par son rayonnement.

Lorsqu'enfin elle peut suivre sa voie, elle part fonder l'abbaye de Maubeuge en 661 (ce sera une abbaye double, où la supérieure de l'abbaye des femmes est aussi supérieure de celle des hommes, comme c'est la coutume au moyen-âge). Soucieuse du sort des pauvres, elle fait construire un abri pour les lépreux. Aldegonde formera ses nièces à la vie contemplative. On la fête le 30 janvier. À cause de sa mort du cancer, elle est invoquée pour les malades.

³ Vincent (Madelgaire) est un noble du Hainaut que le roi Dagobert charge de mission diplomatique en Irlande. Il ramène dans ses bagages des missionnaires, dont un certain

Naissance de l'islam et extension.

Au milieu de tribus polythéistes s'étaient développées en Arabie des communautés d'inspiration judéo-chrétienne d'où émergera l'islam. Le livre qui sert de base à cette nouvelle religion, le Coran, est déclaré venant de Dieu lui-même. Il s'inspire de thèmes juifs et chrétiens et se présente comme la révélation finale. Mahomet ne parvenant pas à rallier les chrétiens et les juifs d'Arabie, il s'oppose à eux et met au point la théorie du djihad, la conquête au nom de Dieu, sorte de guerre sainte.

Les Arabes se lancent à la conquête de l'Égypte et de la Syrie, où les populations sont parfois assez contentes d'être éloignées un peu plus de Constantinople, sans se rendre compte que c'est le christianisme qui est menacé. Les chrétiens et les juifs doivent payer une taxe, mais moins élevée que celle qu'exigeait l'empereur byzantin! L'empire avait exténué sa population dans sa guerre séculaire contre l'empire perse. Les deux empires étaient à genoux. Jérusalem est prise en 638 avec la Palestine et la Syrie, Alexandrie en 642, la Perse en 651. Carthage est prise en 698, et en 711 Arabes et Berbères islamisés se lancent en Espagne. Ils sont arrêtés à Poitiers en 732 et à Avignon en 737. Les patriarchats d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie s'effacent. Il ne reste plus que ceux de Rome et de Constantinople, et un nouveau ferment de rivalité. Des troupes musulmanes font des incursions en Méditerranée, parfois jusqu'en Bourgogne. Partout elles pillent et font des esclaves. La pression des invasions sarrasines va durer des siècles, en parallèle de celles des vikings dont on a davantage entendu parler.

L'islam pratique une relative tolérance envers les communautés chrétiennes de ses territoires. C'est le régime de la dhimmitude : les chrétiens peuvent garder leur religion moyennant le paiement d'une taxe spéciale, l'écartement plus ou moins fort des responsabilités publiques, l'interdiction d'épouser une musulmane, d'hériter d'un musulman, etc. Le christianisme en meurt en Afrique du Nord (de 40 évêques au lendemain de la conquête arabe, 5 en 1053, 2 en 1076), mais subsiste chez les coptes

Feuillien.

Il épouse Waudru (Waldetrude), sœur aînée d'Aldegonde, née à Cousolre, avec qui il a 4 enfants. Peu à peu naît dans leur cœur le désir de se donner entièrement au Christ. Une fois achevée l'éducation des enfants, Vincent soutient son épouse dans la construction d'un monastère dans l'endroit qui deviendra bientôt la ville de Mons. Il la laisse s'y retirer tandis qu'il rejoint le monastère d'Haumont.

On raconte qu'il cherchait une solitude plus grande à l'entrée de la forêt de Soignes, et que c'est au lieu où il s'établit qu'est né Soignies.

On fête Waudru le 9 avril et Vincent le 14 juillet.

d'Égypte ou les maronites du Liban, ainsi que dans les Églises assyriennes.

Charlemagne

Pendant que les derniers mérovingiens allaient à la dérive, une famille de guerriers prenait peu à peu le pouvoir : Charles Martel, maire du palais à Metz, désigne évêques et abbés, dispose à sa guise des domaines ecclésiastiques, arrête par 2 fois les Arabes. Son fils Pépin le Bref demande au pape de le reconnaître roi. Celui-ci répond : « il vaut mieux appeler roi celui qui en exerce le pouvoir ». Bientôt menacé par les Lombards, comme il ne peut plus compter sur l'empereur de Constantinople dont il a refusé les édits iconoclastes et qui le menace aussi militairement, Grégoire III appelle Pépin et son fils Charles à la rescousse. Ceux-ci chassent les Lombards des environs de Rome et donnent au pape souveraineté sur les territoires repris, afin que la protection soit plus efficace ⇒ les États pontificaux (756), qui quand même ne tiennent devant les Lombards et Byzance que par l'appui des Francs.

À Noël 800, Charlemagne, roi depuis 32 ans, se fait sacrer empereur de l'empire romain d'occident par le pape. Coup de génie du pape qui renverse le rapport de force imposé par l'empereur de Byzance. À Byzance on est furieux, avant de reconnaître le nouvel empereur en 813. Cela aggrave le fossé.

Charlemagne estime que sa mission comporte le rôle de défendre l'Église par les armes. Les intérêts du christianisme et ceux de sa puissance se mêlaient. Alors il n'hésite pas à convertir les Saxons par la force, menaçant de la peine capitale celui qui résisterait. C'était une première dans l'histoire de l'évangélisation, bien que beaucoup de mauvais esprits pensent qu'il s'agit d'un fait général. Plus tard les mêmes Saxons utiliseront la même méthode envers les Baltes et les Finnois. Pourtant le moine Alcuin, conseiller de Charlemagne, exhortait à ce qu'on y aille par la persuasion de l'Évangile. D'autres évêques tenaient le même langage, en vain. En réalité, Charlemagne comptait sur une évangélisation forcée afin de prendre l'ascendant sur ce peuple rebelle, réfractaire à toute organisation¹.

Charlemagne remet l'Église en ordre, choisissant avec soin les évêques (dont il fait des fonctionnaires impériaux), promouvant une réforme mo-

¹ Voir notamment Bruno Dumézil, évoquant la reconquête permanente de la Saxe, qui dura 30 ans, où l'administration ne suffisait pas à imposer la domination. <https://www.youtube.com/watch?v=Wxa57wHJea4> « Qui était Charlemagne ? avec Bruno Dumézil » minute 29 : utiliser le dispositif religieux pour contrôler le territoire.

nastique où les moines pourraient à nouveau élire leur abbé, redonnant dignité à la liturgie en important celle de Rome et en cherchant à l'imposer dans les paroisses. C'est de cette époque que l'on doit l'insertion du Credo dans la messe, confirmée bien plus tard par Benoît VIII (1074).

Il fonde une Académie palatine, où se rencontrent les grands esprits du temps. On réétudie le latin, l'Écriture, les Pères. Ateliers de copistes. Amélioration des copies en circulation.

Charlemagne entretient des relations d'amitié avec le calife de Bagdad, Haroun-al-Rachid, ce qui conduira à ce que les Lieux saints et leurs pèlerins et communautés soient gardés par des francs.

La christianisation des peuples slaves. Le cas typique de la Hongrie.

Les slaves franchissent le Danube et s'installent en Dalmatie et jusqu'en Macédoine au début du VI^e siècle. Des missionnaires occidentaux viennent de Bavière, pendant qu'un prince de Moravie fait appel à Constantinople, d'où le patriarche leur envoie les frères Cyrille et Méthode († 885). Ceux-ci traduisent la liturgie et les Écritures en slavon, inventant aussi l'alphabet cyrillique. Cela aura un grand succès populaire. Les tentatives d'évêques allemands d'obtenir du pape la condamnation de la liturgie slavonne n'y pourront rien, surtout dans la partie orientale.

L'invasion des Hongrois (Magyars) à la fin du IX^e siècle semble ruiner le travail d'évangélisation en slavon, mais en fait il fait essaimer cette liturgie vers la Bulgarie puis la Russie, avec le succès que l'on sait.

Pendant un siècle de contacts et conflits avec la Francie orientale (futur empire romain germanique) et l'Italie du nord, l'évangile pénètre en Hongrie par l'ouest. À la Noël de l'an 1000, le roi Étienne I^{er} est couronné par le pape Sylvestre II¹. Il s'attache à répandre dans le nouveau pays le christianisme dans sa version occidentale.

Les crises de l'Église aux IX^e et X^e siècle. Les États pontificaux. Le développement de la commende. Pierre Damien. Bérenger de Tours. Le Grand Schisme d'Orient.

Le Grand Schisme. Tensions fréquentes entre Orient et Occident. En 655 meurt en martyr le pape Martin I^{er}, déporté par l'empereur Constant II pour s'être opposé à lui en refusant le monothélisme. Plus tard Justinien

¹ Comment un petit berger devient pape au X^e siècle, après avoir conseillé les rois et les archevêques : Gerbert d'Aurillac → Sylvestre II

Il tente de faire arrêter le pape Serge I^{er} qui refuse les décrets du concile *in trullo* (692). Ce concile va accentuer les divergences entre les deux côtés de l'Église, fustigeant notamment la pratique romaine du célibat sacerdotal. C'est avec ce concile que les orientaux commencent à avoir un clergé marié qui continue à vivre dans le mariage.

L'épisode de la menace des Lombards écartée par les Francs, de la création des États pontificaux et du couronnement de Charlemagne ↑↑ la brouille.

Imbroglie de 867 (schisme interne à l'Église de Constantinople, Photius vs le patriarche Ignace, intervention du pape, qu'un synode déclare anathématisé! Réconciliation 12 ans plus tard).

Alors commence la question du *Filioque*, que les latins avaient ajouté au concile de Tolède en 589 pour contrer l'arianisme, et qu'à partir du IX^e siècle ils accuseront les orientaux d'avoir enlevé (après que pourtant le pape ait refusé à Charlemagne de l'inclure dans le Credo)¹. En 1014, le pape Benoît VIII, pressé par les Allemands (cette pression était telle que l'empereur avait pris l'habitude de nommer le pape), accepte de l'inclure dans le Credo.

En **1054**, nouvelle rupture, car le patriarche fait fermer les églises latines à Constantinople (vues comme hérétiques, à cause du *Filioque*, de l'usage de pain azyme et du célibat sacerdotal) et à cause de l'intransigeance du légat du pape Humbert de Moyenmoustier.

On aurait pu surmonter cette algarade, comme au IX^e siècle, et d'ailleurs les relations diplomatiques continueront. Mais le nouveau pape, Grégoire VII, développe l'indépendance de la papauté par rapport aux pouvoirs civils, répandant la théorie de la supériorité du pouvoir papal. À Constantinople, c'est imbuvable. Il y a de nouveau des excommunications. Urbain II apaise la tension, lève l'excommunication de l'empereur, rétablit la paix et l'amitié entre les Églises, envoyant même la Croisade pour soulager les Orientaux pressés par les Turcs.

¹ Le Credo était chanté depuis le Concile de Francfort (794), avec l'addition du Filioque. Le pape Léon III donna son approbation. En 807, à Jérusalem, l'abbé du Mont-des-Oliviers, rentrant d'une ambassade à Aix-la-Chapelle, introduisit dans son monastère cet usage liturgique de la cour franque. Ce fut la cause d'une dispute avec les moines grecs de St-Sabas. Le patriarche de Jérusalem fut alerté... Léon III affirma devant les envoyés de l'empereur de Constantinople l'orthodoxie du Filioque mais refusa de l'insérer dans les textes liturgiques romains. Il demanda aussi aux autres Églises de revenir à l'ancien usage. Mais la cour franque le garda et ce rite continua à se diffuser.

Nouvelles difficultés quand les latins instaurent une hiérarchie latine en // de l'orientale en place en Terre sainte.

Rupture totale lors du sac de Constantinople (1204), les croisés y étant venus pour restaurer l'empereur Alexis IV dont le trône avait été usurpé, puis, éconduits car l'empereur ne pouvait les dédommager, se sont servis sauvagement. Le fait que le pape Innocent III ait condamné l'attaque et excommunié des chefs n'y changea rien. Ultime effort de l'empereur en 1234, qui tient à Nicée une réunion avec des représentants du pape Grégoire IX.

Situation de l'Église au début du XI^e siècle

Les invasions des Vikings et des Sarrasins, puis des Hongrois, ébranlent les carolingiens et finissent par provoquer la perte du pouvoir central, conduisant à l'entrée dans le système féodal. Les ducs et comtes forment des dynasties locales.

Les abbayes se retrouvent sous tutelle des seigneurs locaux. Début de la commende : des nobles laïcs sont nommés à la tête des abbayes pour bénéficier de leurs revenus et en diriger les aspects matériels (le temporel). Source de nombreux abus qui ne se termineront qu'avec le Concile de Trente (1545) et même la révolution française.

Pour échapper à cette tutelle grandissante, l'abbaye de Cluny est rattachée directement au pape dès sa fondation en 910, extension tout au long du X^e et XI^e siècle et essaimage dans toute la chrétienté latine.

Le système des donations marche à plein. Avec l'engagement des moines de prier pour la famille du donateur.

Fin X^e s. Hugues Capet et Otton I^{er} s'appuient sur les évêques et les abbés pour diminuer les prétentions des ducs et comtes. Les charges cléricales deviennent alors très convoitées, elles se vendent à prix d'or, même à des laïcs. On s'arrange pour que ça reste « en famille ». L'empereur germanique cherche à nommer lui-même le pape et y parvient souvent.

Il y a des princes-évêques quand les empereurs germaniques donnent des droits souverains à certains évêques qu'ils ont désignés et qui resteront avec eux dans un rapport d'« immédieté » (Liège — lire l'histoire de Notger pour se faire une idée —, Mayence, Cologne, Trèves, Magdebourg, Salzbourg, Besançon, Brême, Bâle, Münster, Paderborn, Strasbourg, Utrecht, etc.) On trouvera finalement des princes-évêques qui n'étaient

même pas prêtre (Ferdinand de Bavière, Prince-évêque de Cologne, de Liège, de Münster etc. au XVI^e). On assiste à une généralisation de l'intervention des empereurs, rois et ducs dans la nomination des responsables ecclésiastiques. Cela permet d'affermir leurs intérêts et d'occuper des places par des gens qui leur sont fidèles.

Les évêques désignés par les princes l'étaient trop souvent pour des raisons non religieuses : un bon militaire, celui qui achetait le plus cher sa charge (simonie), un proche à caser.

Les prêtres leur ressemblent. Ainsi, une véritable crise morale du clergé fait suite à cette appropriation de l'Église par les grands féodaux sur les évêchés ou les petits seigneurs sur les paroisses : le célibat recule (l'interdiction de continuer une relation avec l'épouse que l'on avait avant l'ordination n'est pas respectée), les prêtres ayant charge de famille transmettent le patrimoine de l'Église à leurs enfants, vendent leurs charges, voire les sacrements...

À Rome, quelques familles gèrent la succession papale, de façon scandaleuse. Jean XII est désigné pape à 18 ans. Il a besoin de la protection du roi de Germanie, Otton I^{er}, qu'il couronne empereur tout en continuant une vie scandaleuse. Finalement, l'empereur impose son candidat (Léon VIII) et cela devient une règle que l'élection est supervisée par des délégués impériaux. L'empereur met ainsi la main sur une papauté en proie à des factions antagonistes.

Au sujet de la vie des prêtres nous avons entre autres le témoignage de Pierre Damien et le Livre de Gomorrhe, vers 1050, contre les prêtres concubins mais surtout ceux qui entretiennent des relations homosexuelles ou pédophiles, qui se couvrent les uns les autres, qui se confessent mutuellement des péchés commis ensemble, etc.

Controverse théologique autour de l'eucharistie

Bérenger de Tours (condamné au concile de Tours en 1050) doit admettre la Présence réelle du Christ dans le pain consacré, qu'il avait mise en doute. Chez nous, Tanchelin (Tanchelm), † 1115 à Anvers, s'oppose au clergé corrompu au nom d'une Église des simples et prend distance avec la foi eucharistique, que S. Norbert et ses disciples travailleront à rétablir.

Évolution du sacrement de réconciliation.

Au haut Moyen Âge les moines irlandais (saint Colomban, etc.) amènent avec eux une pratique nouvelle : la confession privée et la pénitence tari-

fée (en proportion de la faute). Le sacrement de pénitence va évoluer progressivement de la pénitence publique vers cette nouvelle forme.

La formule de pardon des péchés (absolution) suivait l'exécution de la pénitence, mais peu à peu l'accent sera mis sur l'aveu, et l'absolution le suivra aussitôt.

Pour préciser la pratique, le 4^e concile du Latran (1215) impose à tout fidèle de confesser tous ses péchés à son curé au moins une fois l'an et de recevoir la communion au temps de Pâques.

Un point sur l'histoire du célibat consacré et sacerdotal.

Le célibat consacré existe depuis le début de l'Église : virginité consacrée puis monachisme.

Le célibat sacerdotal s'inscrit dans l'imitation du Christ et les conseils de saint Paul. Aux premiers siècles on ordonne des hommes mariés, mais on leur demande de cesser la vie conjugale et de vivre dans la continence. Le concile de Nicée se demande s'il va généraliser à l'Église les exigences de continence totale du concile espagnol d'Elvire (306). Un décret interdit aux prêtres de cohabiter avec toute femme sinon une mère ou une tante, eu égard à la tradition des apôtres. La pratique commence à diverger entre orient et occident à partir du concile « in trullo » à Constantinople (692), qui permet d'user du mariage après l'ordination si on n'est pas évêque, hors des périodes de service liturgique. Si bien que les missionnaires occidentaux en Bulgarie au IX^e siècle s'opposent à ceux venus de Byzance au sujet du célibat.

Las du relâchement de la vie des prêtres au XI^e siècle, **Grégoire VII** et ses conseillers veulent redresser la barre en réimposant le célibat le plus strict : on n'ordonnera plus que des célibataires. Il s'oppose à la résistance de nombreux évêques, spécialement dans l'empire germanique et en France. Néanmoins, la règle s'affirme progressivement, même si beaucoup traînent des pieds.

La légende tenace selon laquelle le célibat des prêtres daterait du Moyen Âge tient aux décrets du concile du Latran II qui en 1123 déclare que le mariage attenté par un clerc est invalide. Maintenant vous savez que c'est bien plus ancien — et aussi bien plus compliqué !

La réforme grégorienne et ses suites

Grégoire VII, pape de 1073 à 1085. Lutte énergique contre les abus (commende, investitures laïques, simonie, mœurs du clergé). Il veut l'épiscopat indépendant du pouvoir temporel. C'est le début de la **querelle des investitures**, qui oppose durement le pape à l'empereur Henri IV (qui devra s'humilier à Canossa en 1077). Finalement le pape meurt en exil à Salerne, prononçant ces derniers mots : « J'ai aimé la justice et détesté l'iniquité ; c'est pourquoi je meurs en exil ! »

L'affirmation de la suprématie du pouvoir papal continuera grâce à la détermination des successeurs, conduisant au Concordat de Worms (1122) où on distingue pouvoir temporel et pouvoir spirituel du candidat. Innocent III, au début du XIII^e siècle, se voit comme arbitre de l'Europe, allant jusqu'à dire : « de même que la lune reçoit sa lumière du soleil, de même le pouvoir royal reçoit de l'autorité pontificale la splendeur de sa dignité. La plénitude du pouvoir que nous avons reçue de celui qui est le Père des miséricordes, nous devons en user d'abord en faveur de ceux avec lesquels il faut agir avec miséricorde ». Le pape estime pouvoir intervenir en matière temporelle lorsque le salut des chrétiens est en jeu (non pas selon ses propres intérêts... normalement).

L'autorité morale de la papauté s'use vite à ce jeu. Boniface VIII s'opposera d'une façon inouïe à Philippe le Bel et en mourra.

Cela pourrait donner l'image d'une Église depuis toujours assoiffée de pouvoir, comme on l'entend souvent. J'ai tenu à vous présenter la situation de l'Église aux IX^e et X^e siècle — spécialement la mainmise du pouvoir civil sur l'Église, qui durera encore des siècles — pour que vous puissiez nuancer ce jugement.

Dans la foulée d'un désir de réforme, mais aussi en réaction avec plusieurs exigences et affirmations, des mouvements de promotion d'une vie de foi simplifiée, réduite aux seuls évangiles, voient le jour, comme le mouvement lancé par Pierre de Bruys (1095-1131; refus du baptême des enfants, de la transsubstantiation, de la prière pour les défunts, de la représentation de la croix, des églises, du célibat des prêtres et de toute hiérarchie) ou Henry de Lausanne, qui fut moine à Cluny avant de devenir prédicateur itinérant (meurt en 1148 dans les prisons de l'évêché de Toulouse). Il y a peut-être un mouvement de leurs adeptes vers les Albigeois.

Hospitalité : du *xenodochium* (concile de Nicée) aux hospices et hôtels-Dieu. ordres hospitaliers du X^e et XI^e s.

Auprès de l'évêque, offrant la seule structure stable au haut Moyen Âge, se créent en ville des institutions de secours, de même qu'à la campagne en lien avec les monastères, pour les orphelins, les indigents, les pèlerins. Cf. l'Hôtel-Dieu de Paris dès 650. Le pauvre est servi comme une représentation du Christ. Des ordres religieux sont fondés au service des nécessiteux, comme l'ordre des Antonins au XI^e, véritable multinationale de la charité (cf. les rues St-Antoine, les quartiers du même nom...)

En Palestine, pour accueillir les pèlerins et aussi les protéger, des ordres hospitaliers se créent au XI^e siècle et souvent se militarisent (Templiers, ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ordre teutonique...). Plus tard, d'autres ordres seront créés en Europe, non militarisés : ordre du Saint-Esprit, Croisiers, ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu, s'occupant des malades mentaux.

Les nouveaux ordres religieux aux XII^e et XIII^e siècles

En 1084, saint Bruno fonde la Chartreuse, associant vie érémitique et vie communautaire.

Un ordre de chanoines réguliers est fondé par saint Norbert en 1126, les Prémontrés. Ils joignent la vie de moine à l'action pastorale.

Cluny semble à certains avoir perdu la rigueur bénédictine et Robert de Molesmes entreprend une réforme en fondant l'abbaye de Cîteaux en 1098. C'est le début de l'ordre cistercien, dont saint Bernard (1090-1153) sera la grande figure au XII^e siècle. Les caractéristiques de la réforme sont une plus grande simplicité dans l'habit, la liturgie, la décoration des églises et des manuscrits, la nourriture. Chaque abbaye est autonome.

Bernard de Clairvaux est un maître spirituel pour son temps, mettant en avant l'union à Dieu et la charité. Il prêche la 2^e croisade et tente de mettre un terme au massacre des juifs que des exaltés croient lié à l'entreprise de croisade.

L'abbaye de Fontevraud, sous la conduite de Robert d'Arbrissel, reprend la tradition d'un monastère double (ici quadruple) sous la conduite d'une abbesse.

Au début du XIII^e siècle naissent deux grands ordres, les franciscains et les dominicains, liés à l'apparition de la bourgeoisie et à l'émancipation des villes.

Parallèlement à cela apparaissent toute sorte de **mouvements dissidents**, dont le plus connu est le catharisme, issu du mouvement bogomile qui était né dans les Balkans au X^e siècle, à partir d'une secte chrétienne, les pauliciens, marqués par le manichéisme. Tous ces mouvements rejettent l'institution ecclésiale et les sacrements, pour ne garder que certaines Écritures.

Pierre Valdès se fait prédicateur autoproclamé à Lyon vers 1170. Il veut suivre nu le Christ nu. Le mouvement vaudois se répand dans le sud de la France et l'Italie du Nord. Des tensions apparaissent rapidement avec l'Église hiérarchique. D'abord protégé par l'archevêque de Lyon, sensible à l'idée d'une réforme de l'Église, il est interdit de prêcher par son successeur. Au terme d'années de tractations réciproques, le mouvement est déclaré hérétique à Latran IV (1215). Saint François d'Assise (1181-1226) prendra le même chemin mais sans rompre avec l'Église. Plus tard, les Vaudois rejoindront la réforme protestante. Entre-temps, ils auront inspiré le mouvement dolcinien et celui des fraticelles, qui seront également déclarés hérétiques.

Au niveau de la **spiritualité**, les pèlerinages s'amplifient du culte des reliques, reposant sur un désir de « toucher le sacré »¹. Les pauvres et les vagabonds sont considérés non comme des dangers publics mais comme icônes du Christ, et on se soucie de leur venir en aide, par l'aumône, par l'entretien d'un hôpital ou d'une léproserie pour les plus fortunés.

2^e concile de Lyon : essai de réconciliation avec les Grecs.

1274. Approbation des franciscains et des dominicains, mais suppression de 22 ordres religieux nés après 1215. Interdiction de l'usage profane des églises.

L'Église et l'enseignement. Des écoles cathédrales aux universités.

Pendant le haut Moyen Âge, l'activité intellectuelle avait pu s'épanouir à l'intérieur des monastères. Pour donner des rudiments de formation à leur clergé, les évêques créaient des « écoles-cathédrale ». Celles-ci vont se développer quand la bourgeoisie naissante cherche à accéder à la vie intellectuelle. Peu à peu, le désir de s'émanciper de la tutelle de l'évêque conduit à la création de l'université, relevant directement du pape qui confirme aux universités leurs privilèges.

Les études juridiques se développent. L'accès aux textes de l'antiquité est facilité, la philosophie d'Aristote vient bousculer et renouveler la pensée.

¹ Jean Comby, *Pour lire l'histoire de l'Église*, tome 1, p.155.

Le XII^e et le XIII^e siècles sont l'âge d'or du mariage entre la foi et la raison (période scolastique).

Les croisades. La question de l'antisémitisme au Moyen Âge.

Petit retour en arrière. C'est sûr, ce n'est pas ce que l'Église a fait de mieux. Et on voit bien dans tous les événements qui entourent les croisades — dont le sac de Constantinople — qu'une fois qu'on pousse sur le bouton de la violence on ne maîtrise plus la situation. Mais les croisades ne sont pas le signe d'une prétendue intolérance de l'Église du Moyen Âge, ni le symbole du fanatisme chrétien, ni la marque du désir de convertir de force, ni le fait de papes assoiffés de pouvoir et d'esprit de domination. Elles ne sont pas une guerre sainte version chrétienne.

Causes des croisades

Les troupes musulmanes arabes avaient envahi la Palestine chrétienne en conquérant cette partie de l'Empire romain d'orient dès 630. Chrétiens et musulmans ont vécu plusieurs siècles dans une entente acceptable, et des milliers de pèlerins européens ont pu atteindre Jérusalem.

Ceux qu'on appelle les «sarrasins» exercent une pression considérable en Méditerranée, organisant la piraterie et des pillages depuis les îles de la Corse, de la Sardaigne et de la Sicile¹, occupant durablement cette dernière. Ils occupent même pendant quelques décennies des parties de la Provence au X^e siècle, où ils se fournissent en esclaves². Finalement les Normands reprennent la Sicile en même temps que le sud de l'Italie dans la 2^e moitié du XI^e siècle (cf. Robert Guiscard).

Entre-temps, la mentalité politique évolue peu à peu dans l'Afrique du Nord devenue musulmane et l'attitude de détente initiale envers les chrétiens et les juifs laisse place à une exclusion de la vie sociale. La Palestine est conquise par les Égyptiens fatimides, d'obédience chiite, à la charnière de l'an mil. Le calife Al-Hakim fait détruire la basilique du Saint-Sépulcre et le tombeau du Christ en 1009, ainsi que d'autres églises et monastères. Les fonctionnaires chrétiens sont remplacés par des fonctionnaires musulmans, et une persécution religieuse s'installe. Les pèlerinages doivent cesser, mais grâce à la diplomatie de l'empereur byzantin Romain III Argyre, la situation finira par s'améliorer quelques décennies plus tard.

¹ Émirat de Sicile, 831-1071.

² Établissement en Provence entre 890 et 973. Avant cela il y a le pillage de Marseille en 838, puis Vaison, Arles, jusqu'au pays d'Apt. Avec toujours la capture d'esclaves.

Puis en 1090 c'est l'invasion de nouveaux venus, les Turcs seldjoukides, qui attaquent Jérusalem, et les persécutions contre les chrétiens reprennent.

Les byzantins avaient subi une cuisante défaite contre les Turcs à Mantzikert (1071), qui leur avait fait perdre de larges territoires et les avait mis en mauvaise posture. L'empereur appelle l'Occident à l'aide. Le pape Grégoire VII se heurte à l'inertie des princes (1075)¹ mais finalement, en 1095 l'appel du pape Urbain II à entreprendre un « pèlerinage armé », pour rouvrir l'accès aux lieux saints, est entendu.

Quand les Occidentaux arrivent 4 ans plus tard, après quantité de péripéties (voir l'excellente chaîne youtube de *Herodot'com*), les Turcs viennent d'être chassés par les Égyptiens. C'est finalement à ceux-ci que les barons d'Europe livreront bataille. Jérusalem sera une quatrième fois assiégée et pillée, avec beaucoup de brutalité. C'est l'établissement pour 100 ans du royaume latin de Jérusalem, tandis que les croisés ramèneront un grand trésor : des reliques. Par la suite, encore beaucoup de guerres, mais un acquis durable : les pèlerinages peuvent de nouveau avoir lieu².

Un point sur les promesses spirituelles : la rémission des péchés n'était bien sûr pas promise à tous ceux qui partaient, mais seulement à ceux qui mourraient en route ou au combat. Mais le pèlerinage gagnait l'indulgence comme de coutume pour un pèlerinage.

Y avait-il l'appât du gain ? Le chevalier devait plutôt s'endetter pour partir en croisade. Ce n'est qu'à partir de la 4^e croisade que les difficultés de financement de la croisade impliqueront des tractations commerciales. Le chevalier quittait une famille, sans savoir s'il reviendrait. Plusieurs étaient des héritiers de domaines considérables.

¹ Grégoire voyait dans les progrès de l'islam la même trace du diable que dans la simonie et l'hérésie à l'intérieur de l'Église. Néanmoins il pouvait écrire au prince de Béjaïra (Algérie) Al-Nasir : « (...) Or, cette charité, nous et vous, nous nous la devons mutuellement plus encore que nous ne la devons aux autres peuples, puisque nous reconnaissons et confessons, de façon différente il est vrai, le Dieu UN que nous louons et vénérons chaque jour comme Créateur des siècles et Maître des mondes. (...) » (J. Cuoq, *L'Église d'Afrique du Nord du II^e au XII^e siècle*, Paris, Édition du Centurion, 1984, p. 131 et 132, par wikipédia)

² On peut trouver un témoignage des conditions au XVI^e siècle dans le pèlerinage d'Ignace de Loyola en 1523. Ignace souhaiterait rester, mais c'est formellement interdit par les autorités ottomanes, qui fixaient la durée et les conditions du pèlerinage et contraignaient chaque Église à les faire respecter par leurs pèlerins. Le custode menace même Ignace d'excommunication s'il s'entêtait.

Une 2^e croisade est prêchée par saint Bernard, à la demande du pape et du roi de France Louis VII. Elle vise à soulager les latins qui s'épuisent devant la pression musulmane, heureusement divisée pour un temps. Mais quand Saladin réunit les fatimides — qu'il a fait passer au sunnisme —, les Syriens et les Turcs, la fin du royaume de Jérusalem s'approche (1187). Il ne reste que la Syrie franque, que viendra secourir la 3^e croisade

La 4^e croisade est un désastre à cause de son détournement vers Zara (Croatie) puis Constantinople : le doge de Venise accepte de prêter les bateaux de la ville pour transporter les croisés à condition que la croisade lui acquière la ville de Zara, concurrente, pourtant en terre catholique hongroise. Ensuite, l'empereur de Constantinople évincé Alexis IV promet lui aussi de financer le voyage si les croisés le réinstallent sur le trône. Ce qu'ils font, mais n'étant finalement pas payés ils se financent eux-mêmes en organisant le sac de Constantinople.

D'autres croisades sont encore organisées, mais Jérusalem ne sera reprise qu'une fois, par l'empereur germanique Frédéric II, plutôt grâce à son amitié avec le sultan Malik Al-Kamil que par les armes (1229). Le royaume de Jérusalem cesse d'exister en 1291, autant à cause des rivalités entre les Génois et les Vénitiens que par la force des armes.

La croisade populaire et les juifs. Juste avant le départ des chevaliers pour la 1^{re} Croisade, 20 000 hommes d'origine modeste et de tout style de vie se mettent en route à l'instigation du moine buveur Pierre l'Ermite. Cette espèce de croisade populaire, appelée parfois croisade des gueux, s'imagina être ravitaillée sur la route comme cela a lieu pour le pèlerinage de Compostelle. Finalement ils rançonnent la communauté juive de Rhénanie, qui vivait en paix depuis Charlemagne et avait prospéré là. Les évêques de Spire, Mayence, Cologne, Trèves et Worms tentèrent, en vain, d'empêcher des pogroms à l'instigation des groupes qui arrivèrent après Pierre l'Ermite et qui durent entendre qu'on avait déjà donné.

Finalement tout ce monde est conduit par l'empereur de Byzance de l'autre côté du Bosphore, mais les seldjoukides liquidèrent aussitôt cette croisade populaire dans un bain de sang.

Bilan global : les pèlerinages sont rétablis. La domination musulmane en Méditerranée est affaiblie, permettant l'essor des villes italiennes comme Venise, Bari, Amalfi, Pise, Gênes. L'étau se desserre autour de Constantinople et quelques siècles sont donnés aux futurs États européens pour se structurer et résister à la poussée ottomane grandissante.

La naissance de l'Inquisition et ses méthodes.

Un autre sujet chaud, l'inquisition. Là aussi, il y a le risque de prendre pour argent comptant tout ce que la légende noire a colporté. Cette légende commence à être formée par les historiens protestants du XVI^e siècle, bientôt relayés par les Lumières puis par les historiens anticléricaux du XIX^e siècle comme le célèbre Jules Michelet qui parlera des millions de victimes de l'inquisition. Les recherches historiques des dernières décennies¹ ont fait diviser tous les chiffres par 10 ou 100. En outre, il faut remettre tout cela dans le contexte de l'époque et ses pratiques judiciaires. Aujourd'hui, Patrick Henriët, professeur à la Sorbonne, écrit « Il ne fait aucun doute qu'au XIII^e siècle, comme encore par la suite, la justice inquisitoriale s'est montrée beaucoup moins expéditive que celle des cours civiles. »²

Contexte d'une société unitaire, fondée sur la base spirituelle du christianisme et sa puissance civilisatrice (l'Europe tient de l'Église catholique « ses premières universités, ses premiers hôpitaux, son ordre juridique, son organisation sociale, son système économique, son éthique, une philosophie fondée sur le principe de la raison et la majeure partie de ses arts, de sa musique et de son architecture »³. Comme aujourd'hui on cherchait à défendre les valeurs de la société, et l'hérétique les menaçait.

On voyait autrement la question de la vérité. « la liberté de religion n'est rien d'autre que la liberté de faire erreur » (Bellarmin, fin XVI^e)⁴. La tendance à imposer l'unité religieuse de leur peuple habitera les vues des princes jusqu'au XVII^e siècle, où on verra encore des princes catholiques persécuter des protestants (France, Espagne) et des princes protestants tenter d'éradiquer le catholicisme (Pays-Bas, Angleterre, etc.)

Les premiers successeurs de Constantin avaient déjà fait planer la force civile au-dessus des questions théologiques, au grand dam des évêques d'alors. Jean Chrysostome déclare que « condamner à mort un hérétique est un abus sans réparation possible » (affaire de l'évêque espagnol Priscillien). L'Église demande d'avoir son mot à dire dans les affaires d'hérésies qui sont maintenant considérées comme crime de lèse-majesté par

¹ J. Heers, R. Pernoud, J.-L. Biget...

² Patrick Henriët (Maître de conférence d'histoire médiévale à l'Université Paris IV Sorbonne) in *Histoire de la papauté*, sous la direction d'Yves-Marie Hilaire, « Le contrôle du monde chrétien », coll. Histoire, Points Seuil, 2003, 225-226

³ Michael Hesemann, *Les points noirs*, p.240.

⁴ cité dans Hesemann p. 257.

l'empereur. En Occident aux XI^e et XII^e siècle on craint la douceur du clergé dans ces affaires (Beauvais, Cologne). Wason, évêque de Liège, écrit vers 1045 à l'évêque de Châlons : « Nous n'avons pas reçu pouvoir de retrancher de cette vie par le glaive séculier ceux que notre créateur et rédempteur veut laisser vivre afin qu'ils s'arrachent aux embûches du démon [...]. Ceux qui aujourd'hui sont nos adversaires dans la voie du Seigneur peuvent, avec la grâce de Dieu, devenir nos supérieurs dans la céleste patrie [...]. Nous que l'on dit évêques, nous avons reçu l'onction du Seigneur, non pour donner la mort mais pour apporter la vie.»¹

Quand le catharisme se répand, des motifs religieux et politiques déclenchent la croisade contre les Albigeois (1208-1229). Depuis la fin du XII^e siècle, le pouvoir civil (notamment Frédéric Barberousse) demande de nouvelles mesures au pape, qui donne mission aux évêques sur le terrain d'enquêter, persuader les hérétiques de revenir, livrer à la justice temporelle ceux qui s'obstinent (Concile de Vérone puis de Latran IV de 1215). Outre le bannissement, l'empereur Frédéric II veut réprimer plus durement la diffusion du catharisme et déclare la peine de mort par le bûcher en Lombardie dès 1224 et dans l'empire en 1232. La peine de mort est vue comme le moyen d'empêcher de nuire au salut des autres², et aussi comme un feu temporel qui pourrait permettre d'échapper au feu de l'enfer).

Pour éviter qu'on ne livre des innocents, le pape reprit dès 1231 le contrôle de l'hérésie aux évêques, trop liés aux pouvoirs locaux (Souvent seigneurs et évêques s'acoquinent pour condamner de présumés hérétiques... et s'approprient leurs biens.). Il met en route l'inquisition, une juridiction spéciale pour combattre l'hérésie qui dépendrait directement de lui. Cela crée des conflits de juridiction, avec les évêques et avec les princes. Certains la refusent, souhaitant mener la lutte contre l'hérésie à leur guise (Angleterre, Scandinavie, l'Espagne sauf l'Aragon).

On ne peut pas parler de l'inquisition en la comparant avec le fonctionnement de notre justice, mais avec celui de la justice du temps.

Caractère avant-gardiste des méthodes. « Savez-vous pourquoi vous êtes ici ». La liste des ennemis personnels de l'accusé. Interrogation de témoins. Début de l'enquête moderne.

La torture : ne pouvait être donnée qu'une fois, et les aveux devaient ensuite être librement répétés pour être recevables.

¹ Cité par Comby p.173.

² Thomas d'Aquin, IIa IIæ, Q.11 a.3.

Des chiffres : l'inquisition cherche avant tout le retour dans l'Église. Les peines sont donc majoritairement spirituelles : pénitence publique, pèlerinage. Parfois le bannissement ou la prison. La peine de mort, prononcée par la justice civile, ne survient que rarement (2%) : Bernard Gui, inquisiteur de Toulouse entre 1308 et 1323, réputé pour la sévérité de ses sentences (mais aussi pour la rigueur de ses enquêtes contradictoires), a rendu 930 jugements, dont 42 conduisirent à la peine de mort, et 139 acquittements, 286 pénitences religieuses, 307 incarcérations, 156 sentences diverses (pilori, destruction de la maison, exil).

Encore un point : l'inquisition ne concernait que les chrétiens, et par exemple en 1190 le pape Clément III excommunie tout chrétien qui tenterait de baptiser un juif contre son gré, de gêner les célébrations juives ou d'attenter au respect dû aux cimetières juifs¹. Cela n'a pas toujours été respecté, loin s'en faut, mais on ne peut pas parler de persécutions organisées par l'Église. Depuis le haut Moyen Âge les juifs ont fréquemment été choisis comme boucs émissaires des difficultés du temps, que ce soit la prise d'une ville par les vikings, la mort inattendue d'un souverain, etc. Plus tard, Philippe Auguste invente la spoliation-expulsion des juifs, notamment pour promouvoir la toute nouvelle bourgeoisie naissante (1182). Plus tard il les rappelle (1198) et en fait des « serfs de la Couronne », les privant ainsi de la protection de l'Église, les livrant à l'arbitraire du roi et de ses seigneurs².

NB : L'**inquisition espagnole**, 200 ans plus tard (XV^e siècle). Étatique, celle-ci. Là aussi, sortir de la légende noire tissée par Llorente (1756-1823). Dirigée spécialement contre les convertis juifs et musulmans dont on soupçonne que la conversion au catholicisme n'est pas réelle. Nous sommes dans le cadre de la prétendue pureté de sang et d'une situation politique assez instable. La papauté a perdu beaucoup de pouvoir en Espagne (cf. le peu d'effet de la condamnation papale de l'esclavage — *Sicut dudum*, Eugène IV, 1435). Le pape cède aux ambassadeurs espagnols qui le pressent d'accorder le pouvoir de l'inquisition au roi d'Espagne, étant donné que celui-ci s'oppose à l'intervention d'un légat du pape sur son territoire (Sixte IV, 1478, qui protesta déjà 5 ans après contre la dureté des sentences rendues par Torquémada).

C'est l'occasion pour un certain nombre de personnes de nuire à des personnages haut placés.

¹ Jean Sévillia, *Historiquement correct*, p.66.

² Art. « Histoire des juifs en France », wikipédia, mai 2019.

La recherche historique ne cesse de revoir le nombre de victimes à la baisse. De 40 000 condamnés à mort cités par Llorente, à 125 000 jugements dont 1% de condamnation à mort entre le 13^e et le 18^e siècle, avancés aujourd'hui (Agostino Borromeo). L'usage de la torture était extrêmement réglementé dans les tribunaux de l'Inquisition : les bourreaux n'avaient droit qu'à... un quart d'heure, et sous surveillance d'un médecin.

L'art roman et gothique...

La mission vers l'Orient.

Giovanni da Pian, franciscain, archevêque et diplomate († 1252), un des premiers Européens à entrer à la cour du Grand Khan, envoyé d'Innocent IV avec le dominicain Ascelin de Lombardie. À la cour mongole se trouvent des chrétiens nestoriens, qui avaient fui vers l'est. Guillaume de Rubrouck, franciscain envoyé de Louis IX, passe un long moment en Mongolie, exerce un certain apostolat, mais n'emporte pas le cœur du prince vers le catholicisme.

La période mongole est une période favorable pour le christianisme en Orient et l'aide à échapper un temps à la pression musulmane. On trouvait souvent des chrétiens à des postes de commande¹. Cela s'effondrera avec Tamerlan et son islamisation forcée à la fin du XIV^e siècle.

Les tragédies du XIV^e et XV^e siècle.

Au XIV^e, les États-nations reposant sur le pouvoir monarchique, à commencer par la France, s'opposent frontalement au pape. (Philippe le Bel et Boniface VIII). Le pape ne peut plus revendiquer qu'un pouvoir spirituel.

Les Templiers sont exterminés, grâce à un détournement de l'Inquisition par le roi Philippe le Bel (roi de 1285 à 1314). Qui chasse aussi les juifs, qui se réfugieront notamment chez le pape dans le Comtat venaissin (les «juifs du pape») après de nombreuses expulsions de France — en 1306, 1322, et 1394, et plus tard vers 1500.²

¹ Jean-Paul Roux, clio.fr

² <https://www.jewishvirtuallibrary.org/comtat-venaissin>. Le fait qu'à Avignon comme plus tard à Rome les juifs devaient vivre en ghetto doit être examiné à la lumière de la société d'ancien régime, où la notion d'égalité des personnes n'existe pas. Cf. la situation du serf dans le monde féodal. Qui toutefois n'était pas comparable à l'esclave, car il possédait la personnalité juridique, etc.

Avec Clément V, pape bordelais (vassal du roi d'Angleterre), c'est l'installation en **Avignon** (1309), appartenant aux États pontificaux, jusqu'à Urbain V en 1367.

Cela exige un développement de la fiscalité pour financer de nouvelles installations et une administration pléthorique. Les évêques, qui sont de plus en plus souvent désignés par le siège apostolique, doivent verser aux finances pontificales une année de revenus.

Une réaction spiritualiste (sauver la liberté de Dieu) + les maux du temps : Dieu insondable, perte de l'analogie de l'être (Guillaume d'Occam et le nominalisme : on ne peut atteindre Dieu par la raison ; les concepts théologiques ne sont que des constructions de langage).

En **Asie** : Tamerlan (1336-1405) et ses millions de morts (1 à 17). Échec des missions d'Asie. Destruction de 200 évêchés nestoriens d'Asie centrale

(8^s et dès le 5^s)¹. C'en est fini du christianisme en Perse (Iran), Afghanistan, Pakistan, Ouzbékistan, Turkménistan, Tadjikistan, Kirghizstan, etc.

Traumatisme de la Grande peste, en 1348 puis 1360, 1369, 1375 (en Angleterre, 25% puis 28 puis 13 puis 13% encore décèdent). Des mouvements populaires s'en prennent encore une fois aux Juifs.

¹ Note sur les nestoriens, spécialement assyriens : Durant ces siècles, les Assyriens s'avèrent compter parmi les plus énergiques missionnaires que la Chrétienté ait jamais connus. À une certaine époque, l'Église Nestorienne étendait son influence depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan Pacifique. Des Chrétiens nestoriens pouvaient être trouvés partout en Asie centrale ainsi que dans l'Empire byzantin, et en particulier au Moyen-Orient et en Égypte. À leur apogée, les Assyriens entretenaient des évêchés métropolitains en Azerbaïdjan, en Syrie, à Jérusalem, à Pékin, au Tibet, en Inde, à Samarkand, à Edesse et en Arabie (à Sana, au Yémen actuel), ainsi que des églises d'Aden à Bombay et Shanghai. Le missionnaire nestorien Alopen alla prêcher l'évangile en Chine en 635; la première église chinoise fut terminée trois ans plus tard. Au VIII^{ème} siècle, il se trouvait suffisamment de croyants nestoriens en Chine pour que plusieurs diocèses y soient constitués; un empereur chinois appela le Christianisme « la doctrine lumineuse » et favorisa sa croissance.

Cependant, les nuages annonçant la tempête s'accumulaient à l'horizon. À la fin du VII^{ème} siècle, le calife Muawiya II (683-684) recourut à la persécution et détruisit de nombreuses églises lorsque le Catholicos refusa de lui livrer de l'or. Les exactions continuèrent sous le calife Abd al-Malik (685-705). Le calife abbasside al-Mahdi (775-786) remarqua que les Assyriens avaient bâti de nouvelles églises depuis la conquête musulmane, en violation des lois de la dhimma, le « pacte de protection »; il ordonna leur destruction. Cinq mille Chrétiens de Syrie se virent offrir le choix entre la conversion à l'Islam et la mort. Le successeur d'al-Mahdi, Haroun al-Rachid (786-809), fit détruire d'autres églises encore. Un demi-siècle plus tard, le calife al-Mutawakkil (847-861) entreprit la persécution systématique de l'Église. Des émeutiers et des foules avides de pillage prirent pour cible les Chrétiens de Bagdad et des environs à plusieurs reprises aux IX^{ème} et X^{ème} siècles. Nombre des églises détruites et des Chrétiens pris pour victimes appartenaient au culte assyrien. À la même époque, en Chine, un nouvel empereur lança de si cruelles persécutions que des missionnaires nestoriens déclarèrent avoir trouvé une Église totalement anéantie lors d'une visite qu'ils y firent en 981. L'Église Assyrienne continua néanmoins d'attirer un grand nombre de convertis, entre autres parmi les Turcs, et maintint une présence en Chine. À la fin du XIII^{ème} siècle, un Nestorien fut gouverneur de la province chinoise du Gansu.

Les Assyriens souffrirent à nouveau lorsque les Musulmans reprirent Antioche aux croisés en 1268. Beaucoup d'entre eux furent réduits en esclavage, et leurs églises furent démolies; un évêque assyrien fut lapidé, et son corps exposé aux portes de la ville, en guise d'avertissement aux Chrétiens. Suite à d'autres attaques menées par les Arabes, les Kurdes et les Mongols durant les XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, un nombre incalculable d'Assyriens furent tués ou asservis. Mais le pire fut le fait du chef mongol Tamerlan,

La Renaissance

Élection du réformateur brutal Urbain VI (1378) et schisme → 1415 Rome/Avignon. La Chrétienté se partage en 2, selon la géographie ou l'opportunité politique. Les souverains ont les coudées plus franches pour intervenir dans la vie de leurs Églises. Comment en sortir? Un Concile peut-il démettre un pape? Cela avait déjà été tenté au X^e siècle, sans succès. Au concile de Bâle on déclare le concile supérieur au pape (1431 puis 1434), mais celui-ci le remplace finalement par le concile de Ferrare-Florence! (1438)

Concile de Florence.

L'union fragile des Églises : après les essais du Concile de Lyon en 1274, puis d'Urbain V en contact avec le Basileus Jean V Paléologue (1367), la parenthèse imposée par la guerre franco-anglaise et le schisme, il y eut la fragile union de 1439 (concile de Florence, où étaient venus l'empereur et le patriarche) mais l'opposition des Grecs restés sur place, ainsi que la prise de Constantinople par les Turcs, fait tout échouer.

Maître Eckhart, Jean de Ruysbroeck, la *devotio moderna*.

Grand succès de la prédication des dominicains auprès du peuple. Désir d'une vie évangélique. Naissance des béguines au XIII^e siècle. Puis recherche intellectuelle de quelques dominicains comme maître Éckhart, Jean Tauler, qui les mène à unir la théologie thomiste et celle du Pseudo-Denys : recherche de l'union à Dieu en se purifiant de toutes les images que l'on a de lui. C'est le mysticisme rhénan. Un des grands inspireurs est Jan van Ruusbroec (1293-1381), prêtre bruxellois, béatifié en 1908 par Pie X.

En réaction d'autres mettent l'accent sur la suite du Christ, l'imitation des premières communautés, l'amour pur, la pureté du cœur, la délicatesse de la conscience ⇒ *devotio moderna*, portée par le mouvement des « frères de la vie commune », né à Deventer. Un livre qui a un retentissement énorme : « l'imitation de Jésus Christ » (Thomas a Kempis, 1380-1471), apports psychologiques. Suspectés par la hiérarchie, ils sont respectés dans leur originalité, défendus par des ecclésiastiques de renom. De

qui, dévoué Musulman, mena de furieuses campagnes de jihad contre les Nestoriens et dévasta leurs villes et leurs églises. Ce fut une guerre totale contre les Chrétiens assyriens : Tamerlan leur offrit le choix entre la conversion à l'Islam, la dhimmitude, ou la mort. En 1400, les vastes domaines nestoriens n'étaient plus; le Christianisme avait presque totalement disparu de Perse, d'Asie Centrale et de Chine. (<http://www.gpii.precaution.ch/?p=57> traduction de Robert Spencer, *The Politically Incorrect Guide to Islam*)

leur sein viendra Érasme. La Réforme et la Contre-réforme reprirent différents éléments de leur vie et de leur doctrine.

L'Église à la veille de la Réforme protestante. Sous-traitance des bénéfices, etc.

La papauté a perdu beaucoup de son prestige après le schisme. Les papes sont des princes italiens, qui naviguent entre les Habsbourg et la France. Ils sont aussi de grands mécènes qui embellissent incroyablement Rome. La simonie continue : le futur pape achète parfois certains votes. Cf. Alexandre VI, le pape Borgia aux 6 enfants et au moins 3 ou 4 maîtresses.

Érard de la Marck, prince évêque de Liège, est un cadet destiné à la carrière ecclésiastique. Chanoine de Trèves et de Tours et de Liège, prieur commendataire de St-Marcel près de Chalon-sur-Saône, il deviendra aussi évêque de Chartres, poste obtenu de son protecteur Louis XII, et archevêque de Valence, de Charles Quint, sans même jamais y aller. Et abbé de St-Michel à Anvers pour en toucher les revenus, de Charles également. (vie d'Érard, p. 50ss)

Un prédécesseur d'Érard, Jean de Bavière, n'était que sous-diacre. Les ordinations, etc. étaient assurées par des évêques suffrageants.

La non-résidence touche également les curés. Dans la première moitié du XVIe siècle, plus du tiers des curés du diocèse (de Liège?) sont absents de leur paroisse¹.

Tournai : En 1423, un schisme épiscopal, un évêque nommé par le roi de France, l'autre par le pape. Éteint en 1506. Du coup, piètre politique épiscopale. En 1513 Henri VIII qui occupe Tournai promet un proche, le bientôt cardinal Thomas Wolsey — qui avait lui-même écrasé militairement les Français à Guinegate — contre l'évêque élu, Louis Guyard. Au retour à la France (1518), c'est Guyard qui obtient pour du vrai le siège épiscopal. Puis Charles de Croy, désigné par Charles Quint. Prélat souvent absent, cumulant les bénéfices (abbé de St-Ghislain, d'Afflighem), ne réformant rien au niveau religieux alors que le protestantisme émerge. → 1560, triste politique épiscopale. — Le clergé n'est pas dans un meilleur état : prêtres concubinaires, y compris dans le Chapitre. Un prédicateur augustin reproche l'attitude morale du Chapitre (Jean Angeli). Apaisement : l'Église tolère cette situation de concubinage. — à St-Martin. Un abbé, Simon de Quizeni, entreprend de restaurer la discipline. Son successeur ins-

¹ Jacques Filée et Joël Rochette, *Le Grand Séminaire de Namur, 350 ans d'histoire et une rawète*, p.6

taure le népotisme. L'abbé Jean Dubois se préoccupe peu de la discipline et dilapide les revenus de l'abbaye. Il choisit un coadjuteur, Rossi, cardinal, qui se fait représenter par un vicaire imposé aux religieux. 6 religieux refusent, sont emprisonnés à l'abbaye qqs jours, etc. Son successeur est Jules de Medicis, qui remet son abbatiat à son neveu qu'il fera cardinal. Il s'empare de l'abbaye par la force. Le nouvel abbé, Jacques Lequien, mène un train de vie tout sauf exemplaire. Conséquences sur le rayonnement religieux : les reliques vénérées par les Tournaisiens tombent dans l'oubli.

Voir cela dans le contexte : on a conscience de ces difficultés, mais elles sont tellement usuelles. Des voix en faveur d'une réforme ne parviennent pas à provoquer un mouvement d'ampleur. Des prieurs de l'abbaye essaient de maintenir la barque, etc. Mais cela reste ponctuel.

En 1515 Charles Quint reçoit du pape Léon X (qui fut cardinal à 14 ans, électeur au conclave à 17 ans!) le droit de commende sur les abbayes des Pays-Bas. (Érard, p.81)

Les chapitres de collégiales bénéficiaient d'exceptions du droit de visite de l'évêque et de son droit de correction (96), et pouvaient donc admettre des pratiques incroyables. Érard dénonce le concubinage ecclésiastique. En 1516 il est reconnu que dans le diocèse de Liège la plupart des chanoines vivaient maritalement¹. Dans chaque doyenné on doit mettre à l'amende de nombreux prêtres vivant maritalement.

Les humanistes sont souvent chrétiens et désirent que leurs travaux améliorent l'Église et ses fidèles. Érasme de Rotterdam insiste pour qu'on puisse lire l'évangile dans sa langue, Thomas More jette les bases d'une société meilleure dans l'Utopie.

L'humaniste Reuchlin (1455-1522), un des premiers hébraïsants allemands, prend la défense des livres juifs contre un juif converti, Johannes Pfefferkorn, et les dominicains de Cologne. Le 5^e concile du Latran et le pape Léon X prennent la défense du Talmud. Pour se protéger de Pfefferkorn devant l'empereur, les Juifs demandent l'aide de l'archevêque de Mayence.

Latran V, 1512-1517, convoqué par Jules II

Une timide réforme, imposant l'âge minimal de 30 ans pour être évêque (le pape Pie III avait été archevêque de Sienne à 21 ans, Alexandre VI de Valence à 25 alors qu'il ne sera ordonné prêtre que 12 ans plus tard!), interdisant la commende et le cumul des bénéfices. L'imprimerie est décla-

¹ Jacques Filée, p.5

rée don de Dieu mais l'impression soumise à l'examen des évêques, inquisiteurs ou pape.

La Réforme protestante et ses étapes. Dans nos régions.

Luther, moine inquiet, trouve la paix en lisant l'épître de saint Paul aux Romains et en rejetant la pratique ascétique de son ordre. Sa formation nominaliste lui fait confondre le plan de l'être (être sauvé, avec l'action des sacrements notamment) et celui de la conscience (se sentir sauvé). S'ajoute à cela le scandale du trafic des indulgences détournées par le jeune archevêque de Maxence (24 ans; cardinal à 28 ans), Albert de Brandebourg pour rembourser la dette qu'il avait contractée pour acheter sa charge d'archevêque!

En 1520 Luther brûle publiquement la bulle papale qui condamne 41 de ses propositions. Il s'attire rapidement la protection de princes et de villes, qui se liguent en un mouvement de « protestants » qui s'affrontent à l'empereur.

Charles Quint temporise, essaie la persuasion à la diète d'Augsbourg, et finalement se résout à prendre acte de la division confessionnelle de l'Allemagne en 1555, à la paix d'Augsbourg : *cujus regio, ejus religio*, « tel pays, telle religion ». Les sujets doivent suivre le choix de leur prince ou s'exiler.

Au nord, des souverains scandinaves optent pour le luthéranisme (Suède en 1527, Danemark-Norvège en 1537) mais sans changer les usages; le peuple n'y voit guère de changement.

Luther évolue lui-même. Il commence par déplorer que ses confrères moines abandonnent leurs vœux, avant de se marier lui-même en 1525. Il lutte avec dureté contre l'anabaptisme. Il approuve l'écrasement des « paysans allemands » lorsqu'il voit que leur révolte, suscitée entre autres par son écrit sur *La liberté d'un chrétien* (1520) menace ses appuis seigneuriaux : « Tous ceux qui le peuvent doivent assommer, égorger et passer au fil de l'épée, secrètement ou en public, en sachant qu'il n'est rien de plus venimeux, de plus nuisible, de plus diabolique qu'un rebelle [...]. C'est pourquoi, chers seigneurs, poignardez, pourfendez, égorgez à qui mieux mieux ». Il écrit durement contre les Juifs qu'il estime faire mentir leur conscience en refusant de se convertir (dans un premier temps il leur avait été favorable, imaginant qu'ils deviendraient luthériens alors qu'ils

ne pouvaient pas écouter les « balourds » et les « crétins »¹ qui les incitaient à devenir catholique). Ils mentent parce que leur sang est corrompu (*Des Juifs et de leurs mensonges*). Il y a un vrai anachronisme à saluer en Luther le père des libertés (comme on le fera plus tard de Voltaire, malgré toutes ses casseroles).

À la seconde génération paraît Jean Calvin, qui fuit Paris pour Bâle où il publie son catéchisme en 1536. Il regrette la soumission des ministres luthériens à l'État et rêve d'une théocratie, qu'il tente d'établir par la « république » de Genève. Il professe la prédestination absolue par Dieu au ciel ou à la damnation.

Après les frasques d'Henri VIII, l'Angleterre verse définitivement dans l'anglicanisme sous Élisabeth I^{re}, avec un mélange de théologie calviniste et des formes traditionnelles. Catholiques et dissidents protestants sont impitoyablement poursuivis. L'Écosse adopte le calvinisme, l'Irlande refuse farouchement la Réforme que l'Angleterre veut lui imposer.

En 1535, Paul III écrit à François I^{er} pour l'enjoindre à modérer sa répression des luthériens :

« Adverty de l'exécrable et horrible justice que le roy François Ier faisoit en son royaume sur les luthériens, Paul III luy manda qu'il pensoit bien qu'il le fist en bonne part, néanmoins que Dieu, le créateur, a usé de plus de miséricorde que de rigoureuse justice, et que c'était une cruelle mort de faire brusler vif un homme; donc, le requéroit de vouloir apaiser sa fureur et rigueur de justice, en leur faisant grâce et pardon.»

En France, les Réformés veulent défendre par les armes leurs libertés. Cela tournera entre 1562 et 1598 à ce qu'on a appelé les « guerres de religion », mais qui sont un processus bien plus complexe que cela, mettant en jeu l'absolutisme royal qui est en train d'essayer de s'imposer (en France, mais aussi en Angleterre, et d'une autre manière dans l'Empire). Par l'édit de Nantes les protestants reçoivent des places fortes défendues par leurs propres troupes.

La Réforme catholique, différents effets.

Au lieu de parler de « contre-réforme », préférer celui de Réforme catholique, car le désir de réforme dans l'Église catholique s'enracine avant la Réforme protestante. Elle est stimulée et accentuée par la contestation montant de la Réforme protestante, aboutissant au Concile de Trente et ses effets.

¹ essai de 1523 *Que Jésus-Christ est né juif*.

Nouvelles fondations : les capucins (réforme des frères mineurs, les franciscains); les jésuites; les théatins; la congrégation de l'Oratoire (Philippe Néri); etc.

Le concile de Trente. Le Concile de réforme de l'Église peine à se mettre en place à cause de la guerre entre Charles Quint et François I^{er}. Convoqué par Paul III en 1542, il démarre timidement en 1545, avec quelques évêques, à Trente. Il se termine en 1563, 5 papes plus tard! Vers la fin, lorsqu'il s'agit de limiter le pouvoir des princes sur l'Église, les discussions sont avortées par le mécontentement des rois de France et d'Espagne. En France, la publication des canons du concile de Trente sera toujours refusée par les parlements.

Républiques calvinistes à Anvers et Bruxelles (1577-1585), Gand, Tournai. Tous les postes importants de ces cités sont alors tenus par des protestants. Confiscation des églises. La cathédrale de Bruxelles, alors collégiale St-Michel et Gudule, par exemple, est dévolue au culte protestant¹. Iconoclasme dans de nombreux lieux de culte. Situation de guerre civile dans nos régions. Puis répression par les Espagnols, avec de nombreux excès, sièges d'Anvers et Bruxelles en 1585.

Tournai face au protestantisme

Entrée précoce, dès les 1520. En 1528, premier bûcher, dont est victime un augustin, Henri de Westphalie. Puis Tournai devient bastion du calvinisme. Vers 1550 la moitié de la ville est protestante ou sympathisante. On l'appelle la Genève du nord. Répression politico-religieuse.

En 1566, « prêches aux champs », qui rassemblent des dizaines de milliers de personnes. Le 26 août 1566 St-Martin est attaquée par les iconoclastes, après qu'ils eurent passé 3 jours à la cathédrale. À cause d'un prédicateur enflammé. On émiette la pierre du grand autel. En présence de différents membres de l'autorité urbaine. L'abbé verse une rançon de 1000 florins.

¹ Au mois d'août 1577, un comité insurrectionnel de 18 membres s'empara du pouvoir à Bruxelles qui devint une petite république calviniste. Cet exemple fut bientôt suivi par d'autres cités comme Gand, Anvers, Bruges, Courtrai, Ypres, Tournai, Termonde. Pendant la république calviniste à Bruxelles, de 1577 à 1585, les églises de la ville et même la cathédrale Saint Michel furent utilisées comme temples et les cultes s'y célébraient en flamand. Les Bruxellois francophones avaient la jouissance de la chapelle de Nassau (dont avait hérité en 1544 Guillaume le Taciturne) et ensuite de l'église de la Madeleine. (Michel Dandoy et all., « Les protestants en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP* 1994/5-6 (n° 1430-1431), pages 1 à 66.

Les jésuites, installés depuis 1554, doivent fuir la ville après que leur collège soit saccagé.

En 1559, les limites des diocèses sont modifiées par Philippe II. Les diocèses de Gand et Bruges sont formés par démembrement du diocèse de Tournai. Celui-ci est rattaché à la province ecclésiastique de Cambrai. En 1564, Gibert d'Oignies devient évêque. Prêlat d'une autre trempe pastorale. Réformateur qui a participé au concile provincial de Cambrai (1565), tenu pour traduire en décisions locales les décrets de Trente. Gibert d'Oignies parvient enfin à tenir un synode tournaisien en 1574.

En 1581 les Espagnols reprennent définitivement la ville. Les jésuites, qui ont essayé de revenir en 1576 et 1578, parviennent à fonder un noviciat en 1588 et rétablissent en 1595 un collège rue des Allemans (aujourd'hui rue des jésuites), qui deviendra le Séminaire après la restauration napoléonienne. Leur action devient très importante, tant dans l'enseignement que la pastorale.

À St-Martin, l'abbé Jean Duquesnes fait consacrer à nouveau l'église abbatiale en 1568, fait refaire les autels, rénover les images, reconstruire les stalles. Et commande des tableaux à Pourbus l'ancien, maintenant visibles au séminaire de Tournai. Aussi rénovation spirituelle, qui rencontre de la résistance (d'après ou par le fait du cardinal de Granvelle?). On sollicite du St-Siège un bref autorisant l'évêque à visiter l'abbaye. Première visite en 1569, puis en 1578. Tentative d'imposer des réformes au niveau de la discipline. Comme nouvel abbé, on va chercher un religieux de St-Vaast d'Arras. Théologien, universitaire, il mène à bien la réforme.

l'islam en Europe au XVI^e siècle

Les Ottomans soumettent peu à peu les populations chrétiennes des Balkans, menaçant périodiquement la Hongrie et l'Autriche. Ils exercent leur emprise sur la hiérarchie orthodoxe — tolérant ou destituant les évêques selon la personnalité du sultan — et les chrétiens vivent dans des sortes de ghettos, les millets. Ils sont soumis au nouvel impôt du régime de dhimmitude et à la loi islamique pour leurs relations avec les musulmans.

Les Ottomans font des razzias dans les villes italiennes et espagnoles, emmenant des captifs pour les vendre comme esclaves (raids barbaresques). En 1570 les Turcs ottomans prennent Chypre, faisant de nombreuses victimes. Ce n'est que la victoire de Lépante en 1571 qui sonnera le coup d'arrêt de l'expansionnisme ottoman. Le pape n'apprend que le 26 octobre la

victoire du 7, mais il l'avait vue le jour même dans une vision. La victoire est attribuée par le pape dominicain Pie V à la récitation du Rosaire, qui va se répandre intensément. ⇒ la fête de Notre-Dame du Rosaire le 7 octobre, et l'ajout de « secours des chrétiens » aux litanies de la Vierge.

L'Église russe obtient son autocéphalie. Il y aura un patriarche à Moscou (1589).

La création d'Églises catholiques orientales (uniatisme)

Dans le grand royaume de Pologne-Lituanie, réuni en 1569, les orthodoxes des actuelles Biélorussie et Ukraine se sentent citoyens de seconde zone. Quatre archevêques écrivent au pape Clément VIII pour demander que leur Église quitte le giron de Constantinople pour être rattachée à l'Église de Rome, moyennant l'autorisation de garder la liturgie et le régime matrimonial du clergé. L'union est signée le 23 décembre 1595 (Synode de Brest) mais passe mal dans la population — l'évêque Josaphat Kountsevitch est notamment assassiné à Vitebsk en 1623 lors d'une tournée pastorale. Une hiérarchie orthodoxe est reconstituée en parallèle, si bien que les deux subsistent encore aujourd'hui. Un processus similaire a lieu en Transylvanie roumaine. Ainsi naquirent les Églises grecques-catholiques. Ces Églises souffriront terriblement de la persécution communiste qui voulait les assimiler à l'Église orthodoxe sous son contrôle.

L'évangélisation de l'Amérique latine.

Quand Christophe Colomb (re)découvre le Nouveau Monde en 1492, le besoin se fait sentir de délimiter la zone d'influence des royaumes rivaux d'Espagne et de Portugal. On demande l'arbitrage du pape, qui finit par proposer une ligne de partage octroyant l'Afrique et ce qui sera découvert comme le Brésil aux Portugais, le reste des Amériques aux Espagnols (traité de Tordesillas, 1494). Les conquistadores espagnols sont accompagnés de nombreux missionnaires, chargés d'établir l'institution ecclésiastique dans les nouveaux territoires. Les franciscains et les dominicains fournissent le gros des contingents. Rapidement se fait sentir la nécessité de défendre les Indiens contre la rapacité des conquistadores. Il faut citer Bartolomé de Las Casas, † 1564, colon propriétaire qui changera son cœur, deviendra « protecteur universel de tous les Indiens » et devra s'opposer aux juristes minimisant les droits des Indiens. Il parviendra à convaincre l'empereur Charles Quint de légiférer en faveur des Indiens,

mais l'opposition des colons fera durer l'esclavage des indiens encore plusieurs années.

Citons aussi saint Turibio de Mongrovejo, archevêque de Lima, † 1606, qui rédige un catéchisme en quechua. Sainte Rose de Lima (1586-1617) est la première sainte indienne.

Les jésuites perfectionnent le système des **réductions**, sortes de concentration des populations indigènes leur permettant de vivre de leur travail, qui sont ainsi soustraites au risque de l'esclavagisme. Le film « Mission » présente l'aventure d'une réduction du Paraguay menacée par l'influence grandissante des colons. L'aventure des réductions se terminera avec l'expulsion des jésuites du Portugal (1759) et d'Espagne (1767).

Le point sur l'esclavage.

Le roman de Jean-Claude Carrière « la controverse de Valladolid » (1992) se termine en affirmant que le légat du pape insista pour qu'on adoucisse le sort des Indiens, proposant d'utiliser les noirs pour ne pas trop souffrir de la perte de cette main d'œuvre. Qu'y a-t-il d'historique là-dessous ?

La justification théorique de l'esclavage s'enracine dans les affirmations d'Aristote selon lesquelles l'esclavage est naturel, fondé dans la différence entre les hommes, dont certains sont inférieurs en nature.

Dans l'Antiquité, saint Augustin, et même saint Jean Chrysostome laissaient une place à l'esclavage, comme un ordre de la société inévitablement marquée par le péché originel. Chez les pères, l'opposition franche de Grégoire de Nysse est une exception. Thomas d'Aquin au XIII^e siècle, gêné par l'héritage d'Aristote, se concentre surtout sur l'évaluation morale de l'esclavage au cas par cas des situations.

Un marché de l'esclave noir était organisé depuis le VIII^e siècle par des marchands musulmans au Maroc, en Libye, Égypte, Arabie puis Turquie. Ce n'était d'ailleurs pas que de l'esclave noir, mais aussi de l'esclave européen ou d'Asie centrale, jusqu'au milieu du XIX^e siècle... au moins.

En terre chrétienne, la réprobation de l'esclavage n'atteignait avec certitude que les baptisés, qu'il était clairement interdit de réduire en esclavage. Mais pour les infidèles en ± guerre avec le monde chrétien, c'était beaucoup moins sûr. La théorie de la guerre juste servira à souhait.

La controverse de Valladolid se conclut en affirmant que les Amérindiens ont un statut égal à celui des Européens. Il n'est pas question de les réduire en esclavage. La dispute théologique avait été convoquée par

Charles Quint en 1550 pour discuter de comment on pouvait mener les conquêtes dans le Nouveau Monde «avec justice et en sécurité de conscience». L'empereur avait commencé par autoriser l'esclavage des Indiens, puis l'interdit en 1526. Mais la pression est grande. Puisque les Indiens pratiquent des sacrifices humains, faut-il se contenter de les en dissuader ou est-ce le signe d'un état infra-humain autorisant l'utilisation servile de cette main d'œuvre?

Il y avait une pression des colons pour pouvoir utiliser leurs esclaves noirs dans leurs dépendances d'Amérique¹. Bartholomeo de Las Casas l'avait autorisé au début, mais s'en repend lorsqu'il constate que de nouveaux esclaves viennent tout droit d'Afrique, condamnant cet esclavage comme aussi injuste et inhumain que celui des Indiens.

Après l'importation dans le Nouveau Monde des esclaves noirs déjà présents en Espagne, quelques exploitants obtiennent du roi une licence pour importer un nombre limité d'esclaves d'Afrique². Aux Caraïbes, cela ne suffit pas longtemps, et un autre approvisionnement s'organise : «la contrebande fleurit très tôt à partir du milieu du XVI^e siècle, par voie des corsaires armés par les monarchies européennes qui avaient été exclues du monopole américain par le traité de Tordesillas» et qui par contre n'étaient pas empêchées comme l'Espagne par le même traité d'accéder aux côtes africaines. Au Brésil, dès le début du XVI^e siècle les colons choisissent d'importer massivement des esclaves noirs achetés aux négriers musulmans, portugais, gênois ou vénitiens³. Puis le rythme ira en s'accé-

¹ L'esclavage noir existait déjà dans la péninsule ibérique, reste de la colonisation musulmane. Le royaume d'Aragon n'avait pas interrompu cela. L'encyclique *Sicut dudum* d'Eugène IV (1435) avait plutôt fait rigoler. Il y avait aussi des esclaves noirs qui étaient des prisonniers de guerre capturés lors des batailles entre Espagnols et Turcs.

² Carmen Bernand, Membre de l'Institut universitaire de France, Professeur à l'université de Paris X-Nanterre.

https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/noirs_esclaves_et_affranchis_en_amerique_iberique.asp

³ Voir cette documentation de Karine Filliette sur internet, extraite du Cdrom de l'encyclopædia Universalis : «Avant 1650, la traite vers le Nouveau Monde portait sur moins de 10 000 esclaves par an. Ces ponctions, limitées à l'échelle du continent, pesaient déjà sur les régions les plus atteintes : haute Guinée, Sénégal, Congo, Angola et peut-être Bénin. Un tournant se produit au cours du premier quart du XVIII^e siècle, lorsque la demande américaine – activée par l'essor des plantations en Amérique du Nord et aux Antilles, ainsi que par l'exploitation simultanée de l'agriculture et des mines d'or au Brésil – fait quadrupler les prix des esclaves en Afrique. L'Amérique devient la plus grande zone esclavagiste du monde, dépassant de loin les marchés du Moyen-Orient. Cette hausse du prix des «pièces» accentue les mécanismes sociaux et les politiques de production d'esclaves en Afrique : on voit s'intensifier les razzias perpétrées par les eth-

lérant après 1650, les Espagnols et les Portugais étaient progressivement secondés par les Français, les Anglais, les Hollandais pour leurs plantations. C'est le début du « commerce triangulaire ».

Dès le XVI^e siècle les pays adversaires de l'Espagne, soit sur le terrain de l'Amérique (France, Angleterre, Pays-Bas) ou sur celui de la religion (pays protestants), encouragèrent la diffusion d'une légende noire au sujet de l'esclavage des Espagnols. Néanmoins, le sort des Indiens d'Amérique du Nord ne fut pas plus enviable que celui de leurs homologues du sud, bien au contraire (déportations de 1806 à 1830, Indian Removal Act de 1830, etc.). Et les méfaits de l'esclavage des noirs aux Antilles et aux États-Unis ne sont plus à démontrer¹.

Que dit l'Église devant ces pratiques? Cela n'a pas toujours été clair.

Eugène IV, interdit l'esclavage après avoir été informé que les Espagnols exploitaient la population des Canaries (bulle *Sicut dudum* en 1435). Cette intervention n'aura que peu d'effets, l'autorité papale étant beaucoup dépréciée dans l'Espagne du XV^e siècle.

Nicolas V et *Romanus pontifex* (1455). Peut-on le lire comme l'autorisation de l'esclavage des noirs? Le pape « fulmine » cette bulle dans le contexte de la chute de Constantinople aux mains des « sarrasins », afin d'éviter une guerre entre l'Espagne et le Portugal au sujet de l'Afrique. Au sud du Sahara occidental, ça sera pour le Portugal! Il encourage le roi du Portugal Alphonse V à combattre et assujettir les « sarrasins, païens et autres ennemis du Christ où qu'ils soient ». L'idée est de contourner les Turcs par l'Afrique pour prendre à revers l'empire ottoman avec l'aide des « Indiens que l'on dit adorer le nom du Christ ». Dans cette bulle, le pape se réjouit aussi de la conversion à la foi chrétienne de beaucoup des esclaves noirs capturés ou achetés par les Portugais (non pour demeurer esclaves,

nies guerrières, les enlèvements organisés par des bandes, les pratiques coutumières punissant des délits divers de la peine de captivité. En même temps entrent en lice les grandes zones africaines de déportation : baie du Bénin, Côte de l'Or, Loango et surtout Angola. L'accroissement de la demande américaine entraîne une hausse des prix des captifs, diminuant du même coup les transferts d'esclaves vers le Moyen-Orient et la région subsaharienne. Sous l'effet de ces déplacements massifs de population, les sociétés africaines subissent de profonds changements.»
(<https://clio-texte.clionautes.org/doc-10-traite-negriere.html>)

¹ D'après wikipédia « traites négrières », en 1763, Cuba ne compte que 32 000 esclaves, 10 fois moins que la Jamaïque anglaise et 20 fois moins que Saint-Domingue. En revanche, de 1792 à 1860, 720 000 Noirs sont introduits par les réfugiés français de Saint-Domingue à Cuba, alors que l'esclavage disparaît à Saint-Domingue et à la Jamaïque.

semble-t-il, puisque le pape en fait l'espérance de la conversion de tout leur peuple). Néanmoins, c'est à l'époque un phénomène marginal.

...ces rois et princes catholiques qui, non seulement limitent les excès sauvages des Sarrasins et d'autres infidèles, ennemis du nom Chrétien, mais qui aussi, pour la défense et l'expansion de la foi, les combattent ainsi que leurs royaumes et leurs domaines, bien qu'ils soient situés dans les contrées les plus reculées qui nous sont inconnues... Nous avons concédé au Roi Alphonse et à ses successeurs, entre autres choses, la pleine et entière faculté d'attaquer, de rechercher, de capturer, de vaincre, de soumettre tous les Sarrasins et les Païens et les autres ennemis (du Christ) où qu'ils se trouvent [...] et de réduire leurs personnes en servitude perpétuelle et de s'attribuer, pour lui-même et ses successeurs, les Royaumes, Duchés, Comtés, Principautés, Domaines, possessions et biens...

Il n'est pas question d'une autorisation de faire des esclaves avec les Noirs habitant l'Afrique, mais d'une lutte contre l'extension musulmane tous azimuts. Les personnes dont il s'agit sont « les sarrasins, païens et autres ennemis du Christ ». L'année suivante, Nicolas V exclura d'ailleurs explicitement que les noirs puissent être réduits en esclavage¹. Quand il écrit la bulle, on n'a pas encore découvert l'Amérique. Il n'est pas question de promouvoir l'esclavage en Europe !

Son successeur Pie II qualifie l'esclavage des noirs de « grand crime » en 1462 (lettre à l'évêque de Guinée portugaise, interdisant à tout catholique de se livrer à un tel commerce).

Plus tard, alors que certains interprétaient certaines bulles papales dans le sens d'une autorisation de l'esclavage pourvu qu'on évangélise le sujet, Paul III l'interdira largement en 1537 (*Veritas ipsa*) : les Indiens, croyants ou non, ne peuvent être réduits en esclavage. Ceux qui prétextent leur non-foi pour cela sont des « suppôts de satan ».

Nous décidons et déclarons, par les présentes lettres, en vertu de Notre Autorité apostolique, que *lesdits Indiens et tous les autres peuples qui parviendraient dans l'avenir à la connaissance des chrétiens*, même s'ils vivent hors de la foi ou sont originaires d'autres contrées, peuvent librement et licitement user, posséder et jouir de la liberté et de la propriété de leurs biens, et ne doivent pas être réduits en esclavage. Toute mesure prise en contradiction avec ces principes est abrogée et invalidée. De

¹ Hélène VIGNAUX, *L'Église et les Noirs dans l'audience du Nouveau Royaume de Grenade*, Presses universitaires de la Méditerranée, Chapitre premier, La justification de l'esclavage et de la traite, p. 33-83.

plus, Nous déclarons et décidons que les Indiens et les autres peuples qui viendraient à être découverts dans le monde doivent être invités à ladite foi du Christ par la prédication de la parole de Dieu et par l'exemple d'une vie vertueuse. Toutes choses passées ou futures contraires à ces dispositions sont à considérer comme nulles et non avenues.

« Ces proclamations, même assorties de la menace d'excommunication pour les contrevenants, vont demeurer très largement inappliquées. C'est que les papes de cette période ont une autorité spirituelle réduite et les trafiquants et les marchands, aveuglés par le profit et protégés par l'éloignement, n'ont cure de leurs fulminations. De leur côté, dans le Nouveau Monde, les colons et leur famille s'en tiennent en matière d'esclavage à des accommodements plus ou moins "raisonnables" avec leur conscience. » (Alban Dignat, sur Herodote.net)

Six autres papes vont prendre la parole contre le système esclavagiste, respectivement en 1639 (interdiction réitérée de l'esclavage des Indiens par Urbain VIII, ce qui poussa les autorités coloniales à exiger l'expulsion des jésuites du Paraguay et du Brésil), 1741 (nouvelle interdiction de l'esclavage des Indiens par Benoît XIV)¹.

La traite des noirs n'est pas envisagée séparément avant 1814. À partir de 1814 Pie VII écrit aux rois d'Europe (France, Espagne, Portugal, Brésil) pour les enjoindre à abolir le commerce des esclaves noirs.

C'est la conscience religieuse qui condamne et réprouve ce commerce ignoble par lequel les Noirs, non comme des hommes, mais simplement comme des choses vivantes, sont pris, achetés, vendus et pressurés jusqu'à la mort par des travaux très durs pour une vie déjà misérable. (à Louis XVIII, 20 septembre 1814)

En 1815, son délégué au Congrès de Vienne (Consalvi) obtient l'engagement des États à lutter contre ce commerce. La ferme dénonciation de l'esclavage des noirs sera reprise sans concession dans une bulle de Grégoire XVI en 1839. Ainsi qu'en 1888, dans la lettre encyclique de Léon XIII aux évêques du Brésil.

¹ Pendant ce temps Voltaire écrit : « Nous n'achetons des esclaves domestiques que chez les Nègres; on nous reproche ce commerce. Un peuple qui trafique de ses enfants est encore plus condamnable que l'acheteur. Ce négoce démontre notre supériorité; celui qui se donne un maître est né pour en avoir ». (*Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations*, tome 8, 1756)

En 1839, la bulle *In supremo apostolatus* de Grégoire XVI disait notamment :

il arriva enfin que, depuis plusieurs siècles, il ne se trouvait plus d'esclaves dans la plupart des nations chrétiennes. Mais, nous le disons avec douleur, il y en eut depuis, parmi les fidèles même, qui, honteusement aveuglés par l'appât d'un gain sordide, ne craignirent point de réduire en servitude, dans des contrées lointaines, les Indiens, les nègres ou autres malheureux, ou bien de favoriser cet indigne attentat en établissant le commerce de ceux qui avaient été faits captifs par d'autres. [...] C'est pourquoi, désireux d'éloigner cette infamie si grande de tous les territoires des chrétiens, [...] en vertu de l'autorité apostolique, Nous avertissons tous les fidèles chrétiens, de toute condition, et Nous les conjurons instamment dans le Seigneur : que personne désormais n'ait l'audace de tourmenter injustement des Indiens, des Nègres et d'autres hommes de cette sorte, de les dépouiller de leurs biens ou de les réduire en esclavage, ou d'en aider ou d'en soutenir d'autres qui commettent de tels actes à leur égard, ou de pratiquer ce trafic inhumain par lequel des Nègres, qui ont été réduits en esclavage d'une manière ou d'une autre, comme s'ils n'étaient pas des hommes mais de purs et simples animaux, sont achetés et vendus sans aucune distinction en opposition aux commandements de la justice et de l'humanité.¹

¹ Grégoire XVI ne passe pas par ailleurs pour un pape d'avant-garde. Il qualifia le chemin de fer et l'éclairage public d'inventions diaboliques, et ce fut Pie IX qui les introduisit dans les états pontificaux. (Robert Serrou, Pie XII, le dossier, p.43). Certains se demandent si son successeur Pie IX n'aurait pas autorisé l'esclavage. Y a-t-il eu un texte de Pie IX le 20 juin 1866 disant «L'esclavage, en lui-même, est dans sa nature essentielle pas du tout contraire au droit naturel et divin, et il peut y avoir plusieurs raisons justes d'esclavage, et celles-ci se réfèrent à des théologiens approuvés... Il n'est pas contraire au droit naturel et divin pour un esclave, qu'il soit vendu, acheté, échangé ou donné.» (Saint-Office) Donc, une autorisation de l'esclavage?

La citation de Pie IX est en réalité une note du Saint-Office au vicaire apostolique de Galla, en Éthiopie. Le texte du St-Office écrit : « Bien que les pontifes romains n'aient rien négligé pour que l'esclavage soit aboli dans les nations, et que dès lors on leur doive que depuis longtemps aucun esclave n'est détenu chez de nombreux peuples chrétiens, néanmoins l'esclavage... ». L'idée est que, puisque saint Paul n'a pas interdit à Philémon de garder des esclaves, l'esclavage ne peut pas être un mal en soi, mais seulement à cause de la contrainte qu'exerce le maître. Un chrétien peut donc acquérir un esclave s'il n'a pas été réduit en esclavage injustement et donc s'il y consent! « S'il n'y consent pas il ne peut en aucun cas être acheté ou reçu, puisque les captifs eux-mêmes sont maîtres de leur propre liberté... » Un chrétien ne peut acquérir un esclave qui n'a pas les moyens de se libérer lui-même que pour améliorer sa condition. Comme on le voit, tout est en nuances!

Parallèlement, certains théologiens¹ chercheront toute sorte de théories pour alléger la conscience des esclavagistes. Ainsi le fait d'attribuer l'Africain à la descendance de Cham, le fils banni de Noé. Le « code noir » de Louis XIV soulage aussi les consciences en se préoccupant du baptême et de l'instruction des esclaves dans la foi catholique romaine. Pie VII interdit « à tous les ecclésiastiques ou laïques d'oser soutenir comme permis ce commerce des Noirs, sous quelque prétexte ou couleur que ce soit. »

L'époque moderne

La chasse aux sorcières, ce n'est pas au Moyen Âge

Le romancier et faussaire français Étienne-Léon de Lamothe-Langon créera la légende des sorcières pourchassées par l'inquisition au XIV^e siècle dans le sud de la France. Son *Histoire de l'inquisition* est un ramassis de mensonges. Michelet s'en inspirera ainsi que de Llorente pour écrire un pamphlet qu'il fera passer pour de l'histoire, *La sorcière*. Dans ce livre il décrit notamment avec moult détails le droit de cuissage, y compris ecclésiastique, à la suite de Voltaire. Ce droit est aujourd'hui reconnu comme une légende. Michelet vieillit les sources qu'il possède d'au moins 180 ans pour suggérer une continuité entre l'Inquisition et la chasse aux sorcières. « Les travaux des historiens Norman Cohn et Richard Kieckhefer dans les années 1970 ont démontré que cet ouvrage constitue l'une des plus grandes falsifications de l'histoire, car ces archives n'ont jamais existé⁶ pas plus que n'existe de chasse aux sorcières au Moyen Âge, ce phénomène ne débutant pas avant le XVI^e siècle »².

On assiste à une chasse aux sorciers et sorcières dans le Valais dès le début du XV^e siècle, tantôt sous la conduite du pouvoir temporel, tantôt celle de l'Inquisition, signe de la dégénérescence de l'institution, qui se met ainsi à servir d'instrument aux règlements de compte. Auparavant, l'Église avait réussi à imposer sa doctrine considérant comme idolâtrie la croyance en l'existence des sorcières ayant le pouvoir de jeter des sorts (cf. le Concile de Paderborn, 785). Mais l'affaiblissement du christianisme redonne vigueur à la chasse aux sorciers/sorcières.

C'est de 1580 à 1640 que la chasse aux sorcières connut sa plus forte intensité, spécialement dans les pays devenus protestants. Les pays qui se livrèrent avec le plus de sévérité à la chasse aux sorcières furent tout

¹ Jean Bellon de Saint-Quentin, 1764.

² Wikipédia, article Lamothe-Langon.

d'abord l'Allemagne, puis la Suisse et l'Écosse. Pour une population de quatre millions d'habitants, l'Angleterre a allumé mille bûchers; la France n'en a pas allumé davantage pour une population cinq fois supérieure. Pour une population comparable à celle de l'Angleterre, la Scandinavie a allumé deux mille bûchers. La persécution a été à peu près inexistante en Italie, en Espagne et au Portugal. «Le supplice du bûcher pour les sorcières est le retour d'une coutume germanique, la première évangélisation médiévale en avait imposé l'abandon, non sans peine, et ensuite, avec l'affaiblissement de la foi, on y est revenu à la fin du Moyen Âge.» (Ratzinger, le sel de la terre, 24)

Vie spirituelle aux XVI^e et XVII^e. La crise janséniste. Vincent de Paul.

Au XVII^e siècle fleurit une conception très restrictive de la grâce et du salut, à partir d'une lecture sélective de saint Augustin par le théologien et évêque d'Ypres Cornelius Jansen, dit Jansenius.

Dans leur opposition à l'optimisme jésuite, Jansenius et ses partisans affirment que seule la grâce divine peut sauver l'homme, corrompu par le péché originel. Dieu n'accorde son salut qu'aux prédestinés, choisis par lui. Au contraire, les jésuites, dans la foulée du concile de Trente, soutiennent que tout homme peut être sauvé s'il coopère à la volonté divine.

Plusieurs thèses jansénistes sont condamnées à plusieurs reprises par le Magistère, notamment celles qui prétendent qu'il est impossible d'obtenir la grâce sans professer la foi catholique¹.

Le jansénisme, caractérisé comme mouvement rigoriste, professe, au sujet de la prédestination et de la grâce, des thèses proches de celles soutenues 40 ans plus tôt par les gomaristes dans la controverse qui agita les Pays-Bas calvinistes et conduisit au synode de Dordrecht (1619) puis à l'exécution d'Oldenbarnevelt et l'emprisonnement de Grotius. Le jansénisme a pu passer pour un calvinisme catholicisé.

Le débat entre jansénistes et jésuites agite tout le XVII^e siècle et glisse vers le terrain politique, lorsque le jeune roi Louis XIV décide d'éliminer le jansénisme en qui il voit le noyau d'une nouvelle «Fronde»².

¹ En 1690, le Magistère va condamner les thèses jansénistes qui prétendent (DZ 2305) que «les païens, les juifs, les hérétiques, et d'autres semblables, ne reçoivent aucune influence de Jésus Christ; et on peut en conclure justement que la volonté est en eux nue et désarmée, sans aucune grâce suffisante».

² tiré d'un dossier sur le mythe jésuite dans Codex, avril 2019, p.55.

Les jansénistes sont combattus au nom de l'absolutisme soutenu par Richelieu puis Louis XIV¹. Pour une part, le jansénisme, en s'appuyant sur le Parlement contre le roi, en revendiquant une Église gallicane autonome par rapport à Rome, ferra le terreau de la Révolution française.

La lutte théologique entre jansénistes et jésuites se traduit au niveau de la formation dans les séminaires. Des évêques comme Choiseul à Tournai veulent former leur clergé dans une piété rigoureuse. Certains curés perçus comme trop exigeants refusent de se faire cataloguer comme fanatiques jansénistes. Lorsque la formation au séminaire passe dans les mains des jésuites en 1707 des pamphlets fusent d'une partie du clergé. Le président du séminaire est obligé de défendre le sérieux de la formation.

Situation de l'Église au XVIII^e siècle.

On assiste à une crise de la foi. La pensée des Lumières oriente de plus en plus d'esprit de la bourgeoisie et de la noblesse vers la libre pensée. Un certain nombre d'évêques ne professent plus vraiment la foi catholique, mais une version rationaliste du christianisme, ou la religion dans les limites de la raison. Des membres du haut clergé sont attirés par la maçonnerie naissante, pourtant condamnée par Rome dès 1738. Des évêques l'interdisent, d'autres, parfois voisins, en font partie².

Du côté des vocations religieuses, on assiste à un grand effondrement. Il n'est pas rare qu'une abbaye qui comptait 200 moines au siècle précédent n'en compte plus que douze. Ce sont des abbayes souvent dépeuplées que les révolutionnaires détruiront bientôt.

Chez nous, l'empereur Joseph II intervient de plus en plus dans les affaires religieuses. Il va jusqu'à contrôler la formation des prêtres en la centralisant à Louvain (1786). Les empiétements religieux et civils de l'empereur conduiront à la Révolution brabançonne (1787-1790).

¹ Dans l'ancien régime, le roi — qui a dû se trouver une légitimité au-delà de la simple suzeraineté médiévale — « se voit conférer un caractère sacré » (Hildesheimer, le jansénisme, p. 76). Il y a une alliance du trône et de l'autel qui est effective même dans la lutte constante entre monarchie et papauté pour la prééminence (77, fotogr).

² Cf. l'archevêque de Tours opposé à l'évêque de Quimper au sujet de l'élection du provincial des Cordeliers de Nantes : « il m'a paru plaisant que le grand reproche du Seigneur Saint-Luc contre ce religieux est qu'il est Franc-Maçon. Selon lui, Franc-Maçonnerie et impiété sont une même chose ». (J.A. Ferrer Benimeli, *Le clergé franc-maçon pendant le XVIII^e siècle*, p.7.)

L'Église s'affaiblit partout. Les jésuites, fer de lance d'une contestation évangélique des pouvoirs politiques, sont expulsés du Portugal et de ses colonies en 1759, bannis de France en 1764, chassés d'Espagne et de ses colonies en 1767, et finalement les souverains d'Europe parviennent à faire élire le pape Clément XIV avec parmi ses missions la suppression de l'ordre, ce qu'il fait en 1773. Il ne sera restauré qu'en 1814 par Pie VII, après le bouleversement de la Révolution française et des régimes qui l'ont suivie.

La Révolution française et ses effets sur l'Église. Les martyrs de la Révolution. Sort des abbayes et des biens d'église. Concordat. Fabriques d'église.

La Révolution française est pour l'Église catholique un bouleversement total. Dès 1789 l'Église se voit confisquer son patrimoine, dont une grande partie est vendue à des privés pour renflouer les caisses de l'État. Une violente campagne de déchristianisation (1792-1794) conduit à de nombreux martyrs (les plus connus sont les 16 carmélites de Compiègne, les 11 ursulines de Valenciennes, les 32 religieuses d'Orange, accusées de fanatisme et de superstition, les martyrs de 1792 à Paris, dont 191 bienheureux; auxquels s'ajoutent à partir de 1790 de nombreux prêtres réfractaires au serment obligatoire à la Constitution civile du clergé). Les vœux religieux sont interdits. La guerre de Vendée tourne au véritable génocide, faisant entre 150.000 et 400.000 victimes civiles. Les prêtres sont encouragés à se marier.

Constitution civile du clergé: cette Constitution veut créer une Église nationale, où les évêques et les prêtres sont élus — même par des non-catholiques — et prêtent serment. Elle est inspirée de plusieurs principes jansénistes, à tendance démocratisante. Les révolutionnaires entendaient refaire l'Église et imposer la « religion civile » rêvée par J.-J. Rousseau. Pie VI, comme presque tous les évêques et la majorité des prêtres français, comprit qu'on s'engageait là dans une dérive totalitaire. Après 7 mois d'hésitation le pape la condamne. Seuls 5 évêques signent. Beaucoup de prêtres deviennent « réfractaires » et entrent dans la clandestinité. En paroisse ils sont remplacés par des curés « jureur », plus ou moins boudés par les fidèles. Des célébrations clandestines s'organisent.

La mainmise sur l'Église tentée en 1789 vient après beaucoup d'autres (de Henri II Plantagenêt à Joseph II d'Autriche). Avec la condamnation *Quod aliquantum* de Pie VI afin de préserver la liberté de l'Église, c'est la papau-

té moderne qui surgit, progressivement émancipée de la tutelle des pouvoirs royaux et nationaux.

Dans la foulée de l'esprit des Lumières, les ordres contemplatifs, considérés comme inutiles à la société, sont dissous. De très nombreuses abbayes sont pillées et détruites, les bâtiments étant souvent vendus au mètre cube de pierre. Bien des bibliothèques sont incendiées. Non seulement en France mais également dans les territoires conquis par l'armée française et spécialement la future Belgique. Par exemple Orval et Villers-la-Ville, très connues, et dans le Hainaut : l'abbaye d'Aulne, l'abbaye de Lobbes, l'abbaye Saint-Martin de Tournai, l'abbaye de l'Abbiette à Ath, l'abbaye de Bélian à Mesvin, l'abbaye de Cambron (c'est Joseph II d'Autriche qui avait chassé les moines comme « inutiles » en 1789), l'abbaye d'Épinlieu à Ghlin puis Mons, l'abbaye de Ghislenghien, l'abbaye du val des Écoliers à Mons, l'abbaye de l'Olive à Morlanwelz (Mariemont), l'abbaye Saint-Feuillien au Rœulx, l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie, à St-Denis, l'abbaye du Saulchoir à Tournai, l'abbaye de Soleilmont (Gilly) qui se relèvera aussitôt, l'abbaye de la Thure à Erquelines. La seule à échapper à la destruction est l'abbaye de Bonne-Espérance à Estinnes, mais les chanoines prémontrés, très actifs et estimés dans les environs, en sont néanmoins chassés.

L'archevêque de Malines refuse la pension que le gouvernement voulait lui verser en compensation des confiscations. Il s'oppose au serment constitutionnel qu'on veut imposer au clergé, et est finalement expulsé des Pays-Bas (1797).

Napoléon comprend qu'il doit chercher la paix avec l'Église et qu'il pourra s'appuyer sur elle. Il signe avec le pape Pie VII le Concordat de 1801. La liberté de culte est rétablie en France. Tandis que le pape renonce aux biens d'Église vendus comme biens nationaux, l'État s'engage à rémunérer le clergé (situation qui prévaut encore en Belgique aujourd'hui). La procédure de nomination de l'Ancien régime est rétablie : le chef de l'État choisit les évêques, et le pape leur confère l'investiture canonique. Napoléon ajoute de son propre chef des articles que le pape n'approuvera jamais : les « articles organiques », qui mettent en œuvre la soumission de l'Église au pouvoir politique. Source de grandes tensions dans les années suivantes.

Le XIX^e siècle

Se situer face aux nouveaux courants. Renouveau spirituel. Congrégations missionnaires. Les nouveaux dogmes. Le père Damien.

Après la Révolution française le catholicisme hésite entre appuyer les monarchies qui paraissent être un rempart contre les excès révolutionnaires (Espagne, Autriche, Portugal, France) et soutenir l'élan vers la liberté réclamé par les peuples (Irlande, Pologne, Belgique, pays de l'Amérique latine)¹. Un courant ultramontain fait en général confiance aux monarchies, mais il existe des ultramontains libéraux (Lammenais, Montalembert, O'Connell, etc.) parfois mal compris. Grégoire XVI et la Curie penchent un moment en leur faveur, mais Metternich, le puissant premier ministre autrichien, les rappelle à l'ordre : le gouvernement papal doit être sauvé de lui-même!² La couronne anglaise parle dans le même sens. Finalement, les thèses de Lammenais sont condamnées.³

¹ Notes de lecture de McGreevy, *Le catholicisme, une histoire mondiale — de la Révolution française au pape François*, Desclée de Brouwer, 2025 (original : 2022).

² McGreevy, p.129.

³ Un point de vue sur l'Église de France sous la Restauration (1814-1848) (Blog « Histoire et culture », histoireetculture.wordpress.com, article La pratique religieuse (1814-1848), 2008) : « Grâce au concordat de 1801 qui ne fut pas aboli, la monarchie nomme des évêques voués à sa cause. Généralement, ces évêques furent dévoués à leur cause et consciencieux » () « La Restauration n'a pas failli à sa tâche pour le recrutement des curés. Sous la Révolution, la situation est catastrophique. Entre 1790 et 1802, l'ordination fut suspendue, sous l'Empire c'est de l'ordre de 350 à 500 soit 10 ou 15 fois moins que sous l'Ancien Régime. En 1816, Chateaubriand craint la disparition des curés. La Restauration a permis un redressement sans précédent de la prêtrise, dû en partie à un budget favorable aux curés. » « La Restauration voit aussi les œuvres pour évangéliser les campagnes et les villes, avec les maristes, oratoriens, lazaristes, jésuites, et les Oblats créés par Mazenod. Les missionnaires qui, pour reconvertir les Français, parodiaient les chants révolutionnaires, pour en faire des chants religieux. Les missionnaires pour reconvertir, donnaient place à des grandes cérémonies religieuses, amende honorable pour les fautes privées, pardon des injures et réparation sur les places publiques. Ils firent renouveler les vœux du baptême, consécration à la Vierge, procession dans les cimetières et prêches parlant de la mort et de l'enfer. Cela eut des effets, les communions, confessions et présence à la messe augmentèrent. Un des représentants de cette époque est sans aucun doute, le curé d'Ars, Jean-Marie Vianney. »

La Restauration et dans une moindre mesure, la Monarchie de Juillet la France se rechristianise après les dégâts révolutionnaires. Mais elle touche plus une population rurale et féminine. Ce pendant les grandes dévotions et conversions se font après les apparitions mariales de 1830 à Paris, à la rue du Bac et à La Salette en 1846.»

« Le renouveau religieux fut surtout notable pour les femmes, en effet beaucoup de jeunes filles de bonnes familles, rentrèrent au couvent, trouvant plus de liberté qu'en

Les catholiques s'investissent énormément dans **l'éducation** (davantage encore que les protestants) et réclament une liberté d'enseignement, qui leur est souvent contestée par des gouvernements libéraux anti-cléricaux ou franc-maçons (France, Mexique, Brésil, Canada, Colombie, etc.) Les jésuites, restaurés en 1814, sont souvent considérés comme les pires éléments papistes, à exclure de la vie sociale. Des congrégations religieuses nouvelles se consacrent à l'éducation des plus pauvres, des orphelins, etc. : nouvelles fondations, comme les sœurs de Notre-Dame de Namur, les Joséphites, les sœurs de la Sainte-Union, à la fin du siècle les Salésiens (don Bosco), etc. Des congrégations plus anciennes se développent : jésuites, frères des écoles chrétiennes (lasalliens), etc. (Je n'ai cité que les congrégations les plus connues chez nous. Il y a aussi de très nombreuses congrégations locales).

Le protestantisme est vu comme bien davantage compatible avec les aspirations libérales. Un fond de catholiques réformateurs, issus des idées de Febronius, Ricci et le synode de Pistoie (1786), voudrait plus d'accommodations avec les régimes libéraux nationalistes (États-Unis, Allemagne, Mexique). Ils prônent un catholicisme au fonctionnement démocratique, l'abandon du célibat pour les prêtres¹, l'émancipation vis-à-vis de Rome, ils s'opposent aux dévotions populaires comme le Sacré-Cœur, etc.

La Belgique naissante est vue à Rome comme un laboratoire encourageant d'entente entre démocratie libérale et liberté d'enseignement et de culte.

étant femme placée sous la domination de l'homme, depuis le code napoléonien. Nous voyons une féminisation de la religion, où 55% des femmes composaient les confréries.» «La prise de pouvoir de Louis-Philippe Ier ne ressemble en rien au sacre prestigieux des rois de France. Ni crucifix, ni Bible ne sont présents à sa prise en fonction. Cependant, Dieu est cité lors de sa déclaration de fidélité à la Charte. C'est plutôt un Dieu déiste que catholique. Louis-Philippe est conscient qu'il règne au milieu d'un peuple parisien largement déchristianisé depuis la fin du XVIIIe siècle et ne supportant pas les excès cléricaux de Charles X. Le début du règne est marqué par un anticléricalisme virulent contre le clergé, le culte catholique et les croix de mission. L'archevêque de Paris a dû s'enfuir, car attaché à Charles X. Des pièces de théâtres sont tournées à connotation anticléricale.» Le premier ministre Guizot, chrétien réformé, y voit une atteinte à la liberté religieuse.

¹ Autant dans le duché de Bade que dans le diocèse de Salvador au Brésil...

Le morcellement protestant.

Lamennais. Le Syllabus. Les droits de la vérité. Le point sur le catholicisme social. Rerum novarum.

Avec la Révolution française, les corporations sont anéanties. L'association des travailleurs en syndicats ne sera à nouveau permise en France qu'en 1884. La révolution libérale de 1789 va encourager le développement d'un prolétariat chez les artisans, comme le fera ensuite la révolution industrielle chez les ouvriers. La question ouvrière est la question sociale du XIX^e siècle. Le travail est une marchandise soumise aux conditions du marché dans un système capitaliste sauvage.

Le libéralisme de l'époque était en général franchement anticlérical. En Belgique, en France, en Prusse, les régimes politiques libéraux sont rarement accueillants aux idées de l'Église. Celle-ci n'en a d'ailleurs pas beaucoup sur la nouvelle situation sociale. Elle se remet lentement du traumatisme de la Révolution, mais au début du siècle ses cadres sont vieillissants et son énergie passe d'abord par une reconstruction interne. Néanmoins, elle connaîtra au long du XIX^e siècle un regain d'énergie, et l'investissement de laïcs éclairés.

En 1833, Frédéric Ozanam fonde la première Conférence Saint-Vincent de Paul, institution promise à un énorme avenir. Il s'agit de visiter les pauvres dans une perspective d'amitié, afin de leur venir en aide. Ozanam est affligé par le rationalisme et le voltairisme ambiant et fréquente les catholiques libéraux : Lamennais, Lacordaire, Lamartine. Il pousse à la création des conférences de carême à la cathédrale Notre-Dame de Paris, afin de donner une tribune à des intellectuels catholiques capables de réagir aux doctrines rationalistes. Cette institution permet toujours aujourd'hui de suivre de remarquables conférences (y compris sur youtube).

Lamennais, Lacordaire, Montalembert lanceront un mouvement autour du journal *L'avenir*, revendiquant à la fois la liberté de conscience, la séparation de l'Église et de l'État, la fin du financement des cultes, la liberté pour l'Église de donner une instruction chrétienne, etc. Bien que Grégoire XVI condamne *L'avenir*, le pape reste pour les catholiques libéraux le garant de la liberté religieuse¹. On trouve dans les positions de ces intellectuels une des sources de l'enseignement de Léon XIII quarante ans plus tard.

¹ Le même Grégoire XVI résistera aux demandes du gouvernement français de séculariser les Jésuites français et de fermer leurs maisons.

À Grégoire XVI succède en 1846 Pie IX, dont l'élection est rendue possible parce que l'archevêque de Milan porteur de l'exclusive de l'empereur d'Autriche contre lui arrive trop tard au conclave. Il jouit d'une énorme popularité, mais doit faire face à la montée de revendications républicaines dans les États pontificaux et à la poussée du nationalisme italien. À partir de 1871 le pape se considère prisonnier à l'intérieur du palais du Vatican. Pendant ce temps, l'archevêque de Paris est exécuté par les Communards.

Le pape rétablit, malgré l'opposition des protestants, une hiérarchie catholique en Angleterre, en Hollande et en Écosse.

Il cherche à contrer la montée d'une pensée de plus en plus distante de l'enseignement de l'Église, scientifique, rationaliste, franc-maçonne. Une théologie protestante libérale qui réduit le christianisme à quelques principes humanistes s'infiltrer de plus en plus dans le monde catholique. Renan publie en 1863 une *Vie de Jésus* écrasant tout le surnaturel dans des considérations psychologisantes. Le pape condamne dans le *Syllabus* la séparation de l'Église et l'État, ainsi que la liberté de pensée. Il n'y a que la vérité qui a des droits, l'erreur n'en a pas. Plus tard, le Concile Vatican II, sans nier cette position, la complétera : «le saint Concile déclare que ces devoirs concernent la conscience de l'homme et l'obligent, et que la vérité ne s'impose que par la force de la vérité elle-même qui pénètre l'esprit avec autant de douceur que de puissance.» (*Dignitatis humanæ* N°1). Avant cela, il y aura encore la condamnation par Pie X du modernisme, une pratique d'interprétation des Écritures qui menaçait de les réduire à un témoignage historique plus ou moins dépassé.

Pendant ce temps, le mouvement social continue son chemin. Parmi les religieux et laïcs engagés dans la question sociale, on peut citer notamment Pauline Jaricot (1799-1862), Antoine Chevrier (1826-1879), don Bosco (1815-1888).

En Belgique, trois congrès de Liège (1886-1887-1890) et le congrès de Malines (1891) vont affermir le catholicisme social naissant autour d'intuitions nouvelles : la charité est insuffisante et les patrons doivent faire des concessions inspirées par la justice sociale.

En 1891, le pape Léon XIII, successeur de Pie IX, publie la première encyclique sociale, *Rerum novarum*, qui ne permet plus aux catholiques de douter d'un nécessaire engagement en faveur du problème ouvrier. Cette forme d'interpellation aura un grand rayonnement, jusqu'à l'encyclique *Laudato si'* du pape François.

Église et colonisation. Le cas belge au XIX^e

L'annonce de l'Évangile là où il est encore inconnu connaît un essor considérable au XIX^e siècle, vers l'Asie et l'Afrique. La mission va beaucoup évoluer au cours du siècle, et se laisser contaminer de plus en plus par des considérations nationalistes, inoculées par le pouvoir politique de la métropole. Largement indépendante de la colonisation dans un premier temps, la mission va peu à peu s'y trouver davantage mêlée.

Il circule un faux discours de Léopold II aux missionnaires en 1883, parfois attribué au ministre Renquin en 1920, qui dirait notamment : « Vous veillerez entre autres à désintéresser nos sauvages des richesses dont regorgent leurs sols et leur sous sol... Votre connaissance de l'évangile permet de trouver facilement les textes qui recommandent et font aimer la pauvreté, par exemple : “heureux les pauvres, car le royaume des cieux est à eux”... » Ce faux discours semble être une création congolaise des années 1970, qui circule beaucoup depuis.

Les missionnaires sont arrivés avec les colons, et les autochtones les ont entendus prêcher une religion qu'ils ne voyaient pas toujours pratiquée par ces colons blancs. Un des premiers martyrs congolais est un jeune maçon catéchiste fouetté jusqu'au sang par un entrepreneur belge qui haïssait les chrétiens car « les missionnaires prennent la défense des indigènes et dénoncent les injustices qui leur sont commises » : Isidore Bakanja (1885-1909). Plusieurs jeunes sont également brutalisés pour les mêmes raisons.

Tandis que les points négatifs autour de la colonisation sont fréquemment développés, il faut relever comment des centaines de religieuses et religieux ont donné toute leur vie pour le peuple congolais d'une façon complètement désintéressée, et leur engagement a porté sur cette terre ce fruit évident : l'Église catholique au Congo est aujourd'hui l'institution la plus fiable du pays, elle a un dynamisme qui porte de nombreux fruits de développement et de justice, et sa vitalité rejaillit amplement sur l'Église en Belgique.

Le XX^e siècle

La guerre de 14-18 et l'entre-deux guerres. Persécution communiste.

Pendant la Première guerre mondiale, Benoît XV cherche une paix équilibrée, qui ne conduise pas à l'effondrement de l'Autriche, mais les Alliés

ne rêvent que de réparations tandis que l'Allemagne ne veut pas renoncer à l'Alsace-Lorraine. L'archevêque de Paris, le cardinal Amette, refuse en 1915 de prier réellement pour la paix, estimant que la paix c'est la justice, la justice la réparation, et la réparation la victoire des Français. (Serrou, p.59-68)

Pacelli arrive en mai 1917 comme nonce en Bavière et tente d'obtenir de l'empereur la paix. Mais il refuse. Les traités d'après-guerre, en rayant de la carte l'empire austro-hongrois, amenuisent considérablement l'influence de l'Église catholique.

Maximum illud (1919), contre le nationalisme des missionnaires.
Vincent Lebbe. 1 évêque indien et 6 évêques chinois.

Benoît XV insiste pour que soient séparés les intérêts coloniaux et l'annonce de l'Évangile. Il commente dans ce sens le Ps 44 : « Oublie ton peuple et la maison de ton père ». Il demande de renouer avec une pratique qui avait cours jusqu'au milieu du XIX^e siècle de constituer un clergé local (et qui était tombée en désuétude sous la pression du nationalisme).

L'encyclique est inspirée par Vincent Lebbe, religieux lazariste belge, s'oppose à ses coreligionnaires français sur le sujet de l'ordination d'évêques chinois. Il est présent à Rome en 1926 quand Pie XI consacre les premiers évêques chinois.

Naissance de la cité du Vatican.

Les accords du Latran (1929) signé entre le Royaume d'Italie et le Saint-Siège, garantissent l'indépendance du Saint-Siège envers l'État italien. C'est la fondation de l'État de la Cité du Vatican.

Condamnations du fascisme, du nazisme et du communisme. La guerre de 40-45. L'attitude des autorités, du clergé, des fidèles.

En Allemagne, les catholiques sont hostiles au parti national-socialiste (cf. carte du résultat des élections). Certains prélats comme Von Galen à Münster sont d'un courage inouï. D'autres beaucoup moins...

Pie XII condamne fermement le nazisme. Le 27 octobre 1939 paraît *Summi Pontificatus*, sa première encyclique, où il condamne le nationalisme, le totalitarisme, le racisme, l'antisémitisme, l'idolâtrie de l'État, etc. L'accueil est glacial en Allemagne et en Italie. Pie XII se demande sans arrêt s'il vaut mieux parler ou se taire, comme il l'écrit souvent aux évêques allemands. Mais il a au moins une certitude : il lui faut travailler sans repos

et rester à Rome malgré le danger. Au lieu de grandes déclarations, il organise toute une activité diplomatique de résistance et de sauvetage des Juifs qui sera saluée par de nombreux rescapés juifs à la fin de la guerre. C'est ainsi que le grand rabbin de Rome se convertit au catholicisme et prend le prénom du pape comme prénom de baptême¹. Si le pape s'était fait partisan comme on le réclame de lui, il aurait perdu tout moyen d'action réelle et aurait dû, comme l'ont fait les alliés, attendre la victoire militaire pour sauver des Juifs.

Deux jeunes allemands, luthériens protestants, Hans et Sophie Scholl, qui au nom de leur foi en Jésus-Christ et au prix de leur vie, choisissent de résister et de dénoncer le totalitarisme du régime nazi dans l'Allemagne des années 1940. C'est ainsi qu'au printemps 1942, ils fondent avec leur ami Alexander Schmorell, le groupe de résistance « La Rose blanche ». Ils sont condamnés à mort en 1943. Cf. aussi le destin du bienheureux Franz Jägerstätter, fermier autrichien qui refuse de combattre pour le Troisième Reich et sera exécuté en 1943.

Pie XII est l'une des rares personnalités qui a condamné le bombardement atomique d'Hiroshima². Martin S. Quigley, de l'Office of Strategic Services (OSS, ancêtre de la CIA), organise une rencontre avec l'ambassadeur du Japon auprès du Saint-Siège, via les bons offices du Vatican, pour ouvrir des négociations en vue de la reddition du Japon. Il est reçu par Pie XII. Un message est envoyé au Japon via la Suisse. Il ne recevra pas de réponse³.

Pierre Harmignie, doyen de Charleroi exécuté par les rexistes en 1944. De nombreux religieux et religieuses figurent parmi les 1600 « justes parmi les nations » reconnus par le mémorial Yad Vashem. Épinglons Dom Henri Reynders, de l'abbaye de Bruges, l'abbé Joseph André (Namur), sœur Philomène (Marie-Véronique) Smeers, etc.

¹ « Je rends grâce au souverain pontife, aux religieux et aux religieuses qui n'ont vu dans les persécutés que des frères selon les indications du Saint Père, et qui ont offert avec élan et abnégation leur action intelligente et efficace pour nous secourir, insouciantes des énormes dangers auxquels ils s'exposaient. » (Giuseppe Nathan, commissaire de l'Union des Communautés Israélites, 7 septembre 1945) (*L' Osservatore Romano*, 8/9/1945)

² Félix Lacambre, *L'Église a changé depuis 1945*, éd. ouvrières — tout simplement, 1991, p.18

³ Martin S. Quigley. *Peace Without Hiroshima : Secret Action at the Vatican in the Spring of 1945*. Madison Books, 1991

La situation de l'Église à la veille du Concile Vatican II. Crise en Occident. Persécutions à l'Est.

Le concile et ses interprétations. Dérives et enracinement.

Le pontificat de Paul VI et celui de Jean-Paul II.

Les grandes conférences des évêques latino-américains. La théologie de la libération.

Benoît XVI, le pape du dialogue.